



Union Interparlementaire

Pour la démocratie Pour tous.

133^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 17 - 21.10.2015

Comité exécutif
Point 6
Conseil directeur
Point 7

EX/272/6(b)-P.1
CL/197/7-P.1
18 octobre 2015

Budget consolidé 2016

Mettre les parlements et la démocratie au service du nouveau programme de développement

L'Union interparlementaire (UIP) œuvre pour de meilleurs parlements et des démocraties plus fortes. Organisation mondiale des parlements, elle fournit aux parlementaires une plateforme de discussion, de dialogue, de coopération et d'action au niveau international. Elle exécute aussi des programmes, dispense une assistance technique et réalise des études. En somme, l'UIP est le champion d'une solide contribution des parlements à la gouvernance aux niveaux national et international et travaille à renforcer leur faculté à remplir ce rôle.

Le budget consolidé 2016 traduit en termes financiers la poursuite du plan d'exécution de la Stratégie de l'UIP pour 2012-2017. Le plan pour 2016 est présenté à la section 5 sous la forme d'un tableau matriciel résumé, qui s'inspire directement des objectifs de la Stratégie. Le budget prévoit des dépenses de fonctionnement brutes de CHF 15,8 millions. Le gros du budget est financé par les contributions des Membres. Pour 2016, celles-ci sont estimées à moins de CHF 10 millions, leur plus bas niveau depuis plus de dix ans. Les contributions volontaires, versées par divers bailleurs de fonds extérieurs pour exécuter des activités de programme, augmenteront pour venir compléter les recettes ordinaires d'un montant escompté de CHF 4,3 millions.

Le budget reflète aussi l'importance accordée par l'UIP à l'égalité des sexes. Six pour cent du budget ordinaire ont été spécialement alloués à l'égalité hommes-femmes. Globalement, le total des fonds affectés à ces activités s'établit à CHF 1,6 million, soit 10 pour cent du budget consolidé.

Malgré de nouvelles restrictions budgétaires, l'UIP reste résolue à contribuer aux efforts planétaires de lutte contre les changements climatiques. Elle continuera à prévoir des fonds pour compenser son empreinte carbone.

F

1.	Introduction	3
1.1	Synthèse du Secrétaire général	3
1.2	Projections à moyen terme	5
1.3	Incidences sur l'environnement	6
1.4	Egalité des sexes – Analyse	7
2.	Recettes	8
2.1	Contributions des Membres	8
2.2	Contribution du personnel et des autres recettes	8
2.3	Contributions volontaires	8
3.	Dépenses	9
3.1	Orientation stratégique 1 - De meilleurs parlements pour des démocraties plus fortes.....	9
	Objectif 1 – Améliorer le fonctionnement des parlements	9
	Objectif 2 – Faire progresser l'égalité des sexes	12
	Objectif 3 – Promouvoir les droits de l'homme	14
3.2	Orientation stratégique 2 – Implication accrue des parlements dans la sphère internationale ..	16
	Objectif 4 – Développer la dimension parlementaire des travaux des institutions multilatérales.....	16
	Objectif 5 – Renforcer l'adhésion des parlements aux objectifs internationaux de développement.....	18
	Objectif 6 – Mieux contribuer à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits.....	20
3.3	Orientation stratégique 3 – Faire de l'UIP un instrument plus efficace de la coopération parlementaire	22
	Objectif 7 – Devenir une organisation universelle et renforcer l'interaction avec les Membres.....	22
	Objectif 8 – Mettre l'UIP en valeur	24
	Objectif 9 – Améliorer la gestion des activités, la gouvernance et le contrôle interne	26
3.4	Services administratifs	28
3.5	Provisions et subventions	29
3.6	Dépenses d'équipement	30
3.7	Secrétariat.....	31
4.	Tableau des contributions	32
5.	Tableau matriciel	36

1. Introduction

1.1 Synthèse du Secrétaire général

1. Le projet de programme et de budget 2016 permet à l'UIP de continuer à exécuter sa stratégie pour 2012-2017 tout en allégeant la charge financière de ses Membres. Tous les efforts possibles ont été faits pour répondre au souhait des Membres de voir encore diminuer leur quote-part annuelle. Le total des contributions des Membres actuels, abaissé à CHF 9 996 000 pour 2016, retrouve ainsi son niveau de 1996 en termes réels. Le Sous-Comité des finances, qui a été associé à l'ensemble des opérations de préparation du budget, a donné des orientations au Secrétariat et supervisé l'exécution.
2. Le barème des quotes-parts de l'UIP, calqué sur celui de l'ONU, a été automatiquement ajusté pour 2016 afin de tenir compte du taux réduit des contributions individuelles. Le barème de l'ONU n'a pas changé cette année, un nouveau barème actualisé étant attendu pour 2017. La réduction totale est le résultat de l'absorption des hausses annuelles dues à l'inflation et de nouvelles diminutions de coûts réalisées sur la structure et les activités de l'UIP. Le Sous-Comité des finances a proposé de prélever CHF 119 100 sur les liquidités du Fonds de roulement pour équilibrer le budget 2016. Cette mesure temporaire vise à compenser une partie des conséquences de la réduction des contributions des Membres en 2016 tandis que d'autres sources de revenus continueront d'être recherchées.
3. Aucune réduction dans la réalisation des programmes de l'UIP n'est proposée au moment où la communauté mondiale se prépare à adopter le programme de développement pour l'après-2015. Les parlements devront en effet se positionner efficacement pour relever les défis des prochains objectifs de développement durables. L'UIP fera preuve d'un dynamisme accru pour mobiliser des ressources supplémentaires et maintenir un niveau d'activités stable tout en poursuivant ses efforts d'allègement des contributions des Membres. Le Conseil directeur n'a formulé aucune demande extraordinaire d'activités supplémentaires.
4. Les deux Assemblées statutaires se tiendront comme à l'accoutumée, ainsi que les réunions périodiques du Conseil directeur, du Comité exécutif (jusqu'à trois par an) et des autres comités et organes statutaires. L'UIP poursuivra l'ensemble de ses objectifs de programme en imputant certaines dépenses programmatiques de 2016 au budget des contributions volontaires. De nouvelles réductions de coûts ont été réalisées dans toutes les divisions et tous les domaines de travail, ce qui a permis une diminution notable des dépenses ordinaires de fonctionnement du Secrétariat, y compris au niveau du personnel et du fonctionnement du bureau de New York.
5. La stratégie de communication de l'UIP a permis d'accroître régulièrement la visibilité et la notoriété de son travail dans de nombreux domaines. Cette présence accrue sur le web permettra à l'UIP de poursuivre ses efforts pour toucher les publics cibles. 2015 a vu le déploiement des nouvelles identité visuelle et charte graphique de l'UIP. Lorsque le développement du nouveau site internet sera achevé, des fonds devront être alloués chaque année à la maintenance et à l'actualisation des contenus afin que le site reste dynamique et pertinent. Les publications de l'UIP, notamment le Rapport parlementaire mondial, renforceront l'image de l'organisation et appuieront ses efforts de collecte de fonds.
6. Pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité de l'UIP, la politique relative à l'intégration de la dimension du genre continuera à être mise en œuvre dans toute l'Organisation en 2016 et les années suivantes, ce qui impliquera l'exécution d'un plan d'action avec des objectifs concrets, la formation du personnel et la mise au point de mécanismes et d'outils permettant de veiller à ce que la dimension du genre occupe une place centrale dans toutes les activités. En 2016, l'UIP commencera aussi à mettre en place une approche du travail fondée sur les droits.
7. On devrait assister en 2016 à une nouvelle augmentation des contributions volontaires au financement des programmes de l'UIP. L'accord de financement de trois ans et demi conclu en 2014 avec l'Agence suédoise d'aide au développement international (ASDI) court jusqu'en décembre 2017. Cet important partenariat est unique en ce sens qu'il appuie la mise en œuvre de l'ensemble des axes de la stratégie 2012-2017 de l'UIP, même s'il privilégie les domaines de la démocratie et du développement. Le partenariat sur cinq ans avec Worldwide Support for Development se poursuit également. Il privilégie les activités programmatiques portant sur le genre, les droits de l'homme, le renforcement des capacités, les programmes à destination de la jeunesse et des jeunes parlementaires, avec l'Asie comme principal bénéficiaire. Le programme du Partenariat entre hommes et femmes continuera de bénéficier d'un important financement extérieur, provenant notamment d'Irish Aid et du système des Nations Unies.

8. D'autres partenariats sont en discussion mais, dans la plupart des cas, l'issue n'en sera probablement connue qu'après l'approbation du budget 2016. Aux fins de l'établissement de celui-ci, nous n'avons pris en compte que les ressources quantifiables déjà promises ou les rentrées ayant de fortes chances de se concrétiser. De toute façon, aucune somme ne sera dépensée ou engagée tant que les dons n'auront pas été officiellement confirmés par la signature d'un accord. Si l'UIP réussit à mobiliser davantage de fonds, le Secrétariat ne tardera évidemment pas à utiliser les ressources supplémentaires.
9. Le solde du Fonds de roulement a augmenté pour s'établir à CHF 9 millions à la fin de l'exercice 2014, dont CHF 6,5 millions de liquidités et de fonds disponibles, le reste correspondant à des ajustements comptables de mise en conformité avec les normes IPSAS qui ne peuvent être réalisés en espèces. La part de liquidités du Fonds de roulement se situe actuellement à 84 pour cent de l'objectif fixé par le Comité exécutif en 2006 (à une époque où les financements extérieurs ne représentaient pourtant qu'une fraction de leur niveau actuel).
10. En 2012, la mise en conformité avec les normes IPSAS a eu pour effet de faire monter la valeur du bâtiment du Siège, ce qui a entraîné une augmentation directe du Fonds de roulement. En 2013, l'application d'une norme IPSAS séparée a obligé à amortir le prêt de longue durée de la FIPOI de la Confédération helvétique et a encore augmenté la valeur du Fonds de roulement. Ces hausses de valeur ont pour effet d'alourdir les charges d'amortissement, qui doivent être absorbées par le budget annuel. A une époque où les budgets sont plus serrés en termes nominaux et réels, une augmentation des charges au titre de l'amortissement ne peut avoir lieu qu'au prix d'une nouvelle réduction des activités. Cela va manifestement à l'encontre des intérêts de l'Organisation, et c'est une conséquence inattendue de l'importance qu'elle accorde à l'obligation de rendre compte de son action. Comme le Conseil directeur en a décidé pour les budgets 2014 et 2015, il est à nouveau proposé pour 2016 et les années suivantes que le Secrétariat soit autorisé à puiser dans le Fonds de roulement les montants correspondant à la charge supplémentaire que représente pour 2016 l'amortissement annuel du bâtiment (CHF 60 000), du prêt de la FIPOI (CHF 67 000) et des frais de développement du site web (CHF 110 000).
11. En raison des difficultés budgétaires rencontrées par de nombreux Parlements membres, de la fermeté actuelle du franc suisse et de la proposition incluse dans ce budget de réduction des quotes-parts des Membres, il est prévu de prélever CHF 119 100 sur les liquidités du Fonds de roulement pour équilibrer le budget 2016. Ce prélèvement ne sera effectué que s'il s'avère nécessaire en fin d'exercice. Ces cinq dernières années, alors que le Conseil directeur avait autorisé le Secrétariat à puiser dans le Fonds de roulement, cette mesure n'a finalement pas été nécessaire en raison d'autres économies réalisées en cours d'année sur les frais de fonctionnement. Les mêmes conditions s'appliqueront en 2016.
12. Compte tenu de l'accord sur la réduction des contributions des Membres et des dépenses, l'équilibrage du budget 2016 s'est révélé particulièrement ardu, au moment où la plupart des autres organisations internationales ont mis fin au gel des contributions de leurs membres. Le Secrétariat reste déterminé à tout mettre en œuvre pour réduire encore ses dépenses tout en hiérarchisant et en rationalisant ses activités. Il continuera à s'employer à compléter les contributions des Membres par des contributions volontaires tout en restant attentif au risque que cela peut représenter pour l'indépendance de l'UIP et pour son aptitude à poursuivre ses objectifs propres, tels que définis par les Parlements membres. Il ne relâchera pas non plus ses efforts pour rechercher de nouveaux membres dont les contributions favoriseront un meilleur partage de la charge financière avec les membres actuels. Compte tenu du message fort exprimé par les Membres ces dernières années sur le rôle essentiel que les parlements ont à jouer, il est important de ne pas mettre en danger la faculté de l'Organisation à répondre aux défis présents et à venir, en particulier dans le contexte du programme de développement post-2015.

Prévisions par objectif stratégique, suivant l'origine des fonds (CHF)

	Budget approuvé 2015	Budget proposé 2016		
		Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
RECETTES				
Contributions des Membres	10 612 500	10 016 000		10 016 000
Fonds de roulement*	237 000	356 100		356 100
Contribution du personnel	1 000 300	1 018 500		1 018 500
Intérêts	108 200	110 000		110 000
Rémunération de services administratifs	0	316 400	(316 400)	0
Autres recettes	16 000	16 000		16 000
Contributions volontaires	3 514 600		4 271 700	4 271 700
TOTAL DES RECETTES	15 488 600	11 833 000	3 955 300	15 788 300
DEPENSES				
Démocraties plus fortes				
1. Meilleur fonctionnement des parlements	2 603 500	1 425 900	1 875 000	3 300 900
2. Faire progresser l'égalité des sexes	1 496 100	732 800	858 500	1 591 300
3. Promouvoir les droits de l'homme	1 449 200	1 024 700	429 800	1 454 500
Sous-total	5 548 800	3 183 400	3 163 300	6 346 700
Implication dans la sphère internationale				
4. Dimension parlementaire org. multilatérales	882 700	837 300		837 300
5. Objectifs internationaux de développement	757 800		1 054 400	1 054 400
6. Consolidation de la paix	449 100	40 000	54 000	94 000
Sous-total	2 089 600	877 300	1 108 400	1 985 700
Coopération parlementaire				
7. Dév. des relations avec les Membres	3 506 600	3 201 400		3 201 400
8. Mise en valeur de l'UIP	967 800	967 800		967 800
9. Gestion et gouvernance	849 700	848 700		848 700
Sous-total	5 324 100	5 017 900		5 017 900
Services administratifs	2 659 400	2 649 400		2 649 400
Autres charges	127 000	105 000		105 000
Suppressions	(260 300)		(316 400)	(316 400)
TOTAL DES DEPENSES	15 488 600	11 833 000	3 955 300	15 788 300

1.2 Projections à moyen terme

13. La dynamique de l'économie mondiale reste modérée et inégalement distribuée entre les pays et les régions. Une croissance mondiale plus forte, à 3,3 pour cent, est attendue en 2016¹. Ces prévisions intègrent une amélioration des économies avancées et un ralentissement de certaines grandes économies émergentes exportatrices de pétrole suite à la forte baisse du prix de celui-ci.
14. En matière de croissance économique, la distribution des risques est variée cette année. La forte baisse du prix du pétrole a stimulé la demande, ce qui représente un risque haussier en contraste avec les principaux risques baissiers entraînés par les tensions géopolitiques, l'instabilité des marchés financiers (notamment en Asie) et, pour certaines économies, la stagnation et la faiblesse de l'inflation. La croissance des Etats-Unis s'annonce plus forte que prévu. La consommation – principale source de croissance – a été favorisée par la baisse du prix du pétrole, les créations d'emplois et l'augmentation des revenus.
15. La zone euro a connu une croissance plus rapide que prévu fin 2014, atteignant 0,3 pour cent au dernier trimestre². La période à venir restera néanmoins marquée par le doute. Il est difficile de faire des prévisions sur l'évolution de l'économie européenne alors que la France et l'Italie (deuxième et troisième plus puissantes économies) connaissent toujours la stagnation et que la crise grecque déstabilise la région et ses marchés.

¹ Perspectives économiques mondiales (Banque mondiale), juin 2015

² The Economist- European Economy Guide, mai 2015

16. La Banque nationale suisse a provoqué une onde de choc sur les marchés le 15 janvier 2015 en décidant d'abandonner le taux de change plancher de CHF 1,20 pour 1 euro et d'abaisser son taux d'intérêt à -0,75 pour cent. Le franc suisse s'est apprécié de près de 14 pour cent par rapport à l'euro, portant un coup d'arrêt à la dynamique économique tirée par le commerce. Le PIB de la Suisse a chuté de 0,2 pour cent au premier trimestre 2015 en raison des difficultés rencontrées par les entreprises exportatrices. Par ailleurs, la croissance intérieure du crédit connaît son plus bas niveau des trois dernières années. L'appréciation du taux de change et la chute du cours mondial du pétrole ont entraîné un retour à la déflation et les prix à la consommation ont baissé au début de l'année 2015³.
17. Depuis le déclenchement de la crise financière, le taux de change entre le dollar des Etats-Unis et l'euro est resté étonnamment stable malgré les différences de politique. Dans la période qui vient, le dollar devrait s'apprécier par rapport à l'euro, ce qui pourrait placer le franc suisse dans une position inconfortable. En effet, l'USD est toujours une référence malgré l'importance stratégique du taux de change CHF/EUR pour l'économie suisse, la plupart des échanges commerciaux de la Suisse se faisant avec l'UE. En outre, il n'est pas exclu que les flux financiers entre les Etats-Unis et la zone euro empruntent des circuits complexes pouvant passer par le franc suisse.
18. Dans bon nombre de pays, les budgets parlementaires restent sous pression, subissant les effets des examens des dépenses du secteur public. Le budget 2016 de l'UIP répond aux préoccupations des Parlements membres : les quotes-parts n'ont pas été simplement gelées, elles ont été réduites de 8,7 pour cent par rapport à 2014. Tant que les contributions des Membres actuels ne peuvent augmenter, les seules recettes supplémentaires des quotes-parts ne pourront venir que de l'arrivée de nouveaux Membres dans l'Organisation. Selon les estimations, les nouvelles affiliations devraient rapporter au moins CHF 20 000 en 2016.
19. Les contributions volontaires devraient, selon les projections, enregistrer une nouvelle croissance en 2016 et poursuivre leur progression pendant au moins deux années encore. Des accords de partenariat avec diverses organisations donatrices sont en voie de conclusion ou près d'être reconduits, ce qui devrait porter la part des contributions volontaires à 27 pour cent du budget consolidé (contre 22 pour cent en 2015). Avec un tel soutien de ses partenaires, l'UIP sera en mesure d'étendre les services et programmes correspondant à ses deux premières orientations stratégiques, à savoir "De meilleurs parlements pour des démocraties plus fortes" et "Implication accrue des parlements dans la sphère internationale". Les recettes provenant des intérêts et des placements devraient elles aussi progresser légèrement à mesure que les taux d'intérêt se normaliseront et que l'économie mondiale se redressera.

1.3 Incidences sur l'environnement

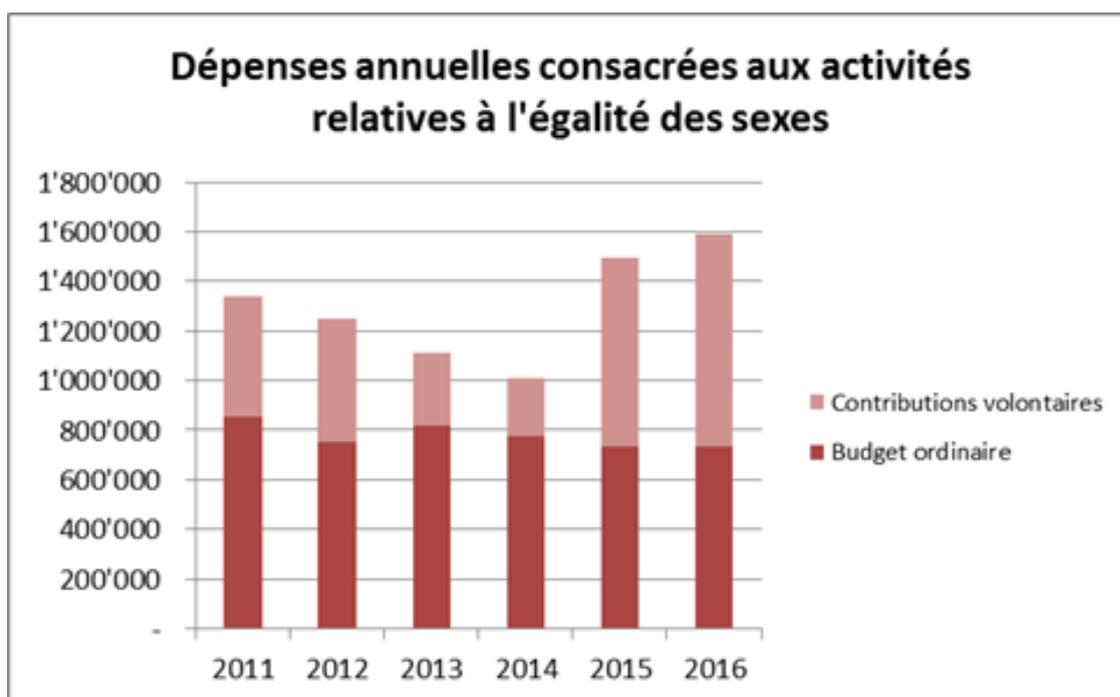
20. Fidèle à son engagement de contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques, l'UIP calcule ses émissions de gaz à effet de serre afin, d'une part, de mesurer les progrès et, d'autre part, d'identifier les domaines dans lesquels des mesures sont à prendre en priorité. Cet objectif est conforme aux conditions auxquelles la Suisse, pays d'accueil de l'UIP, a souscrit dans le cadre du Protocole de Kyoto. Les déplacements officiels constituent une composante nécessaire du travail de l'UIP et les émissions qu'ils entraînent sont évaluées et entièrement compensées. La décision de tenir chaque année l'une des Assemblées à Genève contribue à contenir l'emploi global de carbone à un niveau minimum. L'UIP se distingue ainsi comme une organisation internationale compensant la totalité de ses émissions de CO₂.
21. L'UIP a pris des mesures pour réduire les émissions des transports locaux. L'électricité qu'elle consomme provient uniquement de sources hydrauliques, selon l'offre du fournisseur local d'électricité. Comme le Siège a un système de chauffage et des contrôles des plus perfectionnés, les possibilités de réduire encore la consommation d'énergie sont limitées. Cependant, l'UIP continue de s'efforcer de s'approvisionner en matériel et en fournitures fabriqués dans le respect de l'environnement, utilise systématiquement la possibilité offerte par les imprimantes et photocopieuses d'impression recto verso, recycle le papier et, dans toute la mesure possible, limite la quantité de documents imprimés.
22. Une provision de CHF 30 000 est comprise dans le présent budget pour compenser les émissions de carbone des activités ordinaires en 2016. L'idée de compenser les émissions de gaz à effet de serre en finançant des projets destinés à réduire les émissions de gaz ailleurs dans le monde a été adoptée à Kyoto, Japon, en 1997.

³ Perspectives économiques de l'OCDE, juin 2015

23. Pour 2016, il est demandé au Conseil directeur d'autoriser que soient prélevés sur la réserve prévue pour compenser les émissions d'équivalent CO₂ les fonds nécessaires au financement de toute activité de l'UIP en rapport avec les changements climatiques, et en particulier les activités qui découleront de l'application du nouvel accord sur le changement climatique dont la conclusion est attendue à la session de la COP21, en décembre 2015, à Paris.

1.4 Egalité des sexes - Analyse

24. Pendant la dernière décennie, l'UIP a clairement maintenu le cap dans ses activités sur l'égalité hommes/femmes, c'est-à-dire sur des travaux visant à encourager et à favoriser la participation des femmes à la vie politique ainsi qu'à protéger et promouvoir les droits des femmes en général. Ces activités correspondent à l'objectif 2 de la Stratégie de l'UIP et absorbent 6 pour cent des crédits inscrits au budget ordinaire de l'Organisation.
25. Le programme du Partenariat entre hommes et femmes continue d'attirer des financements substantiels et un soutien fidèle de plusieurs donateurs réguliers. Une nouvelle hausse des contributions volontaires promises, destinées notamment aux activités de promotion de l'égalité des sexes, est prévue pour 2016. D'importants donateurs, habituels ou nouveaux, ont déjà confirmé leur soutien ou parachèvent actuellement leurs plans de financement. Quelque CHF 860 000 devraient ainsi être alloués au programme d'égalité des sexes en 2016.
26. Les prévisions cumulées au titre du budget ordinaire et des contributions volontaires pour les activités relatives à l'égalité des sexes s'élèvent à CHF 1,6 million, soit 10 pour cent du total du budget consolidé.



2. Recettes

2.1 Contributions des Membres

27. Le gros des recettes au budget de l'UIP proviennent des contributions des Membres. Jusqu'à 2011, celles-ci ont augmenté en moyenne de 3 pour cent par an pour couvrir le coût de l'inflation. A partir de 2012, l'UIP a subi une série de réductions substantielles des contributions des Membres suite aux restrictions budgétaires que connaissent nombre d'entre eux, au ralentissement économique et aux fluctuations des taux de change. Dans le budget consolidé de 2016, les contributions des Membres seront de nouveau réduites de quelque 8,7 pour cent par rapport à 2014, compte non tenu de l'arrivée de nouveaux Membres. Les contributions des Membres actuels budgétées pour 2016 s'élèvent à un total de CHF 9 996 000, auquel s'ajoute un montant de CHF 20 000 pour les nouveaux Membres. En termes réels, les recettes ordinaires de l'UIP sont ainsi ramenées à leur niveau du milieu des années 1990.
28. En 2011, le Conseil directeur a décidé de revoir automatiquement le barème de calcul de l'UIP chaque fois que celui de l'ONU serait modifié. Le barème présenté en même temps que ce budget reste donc aligné sur le dernier barème de l'ONU, établi pour 2013-2015. L'ONU introduira un nouveau barème pour le budget 2017.

2.2 Contribution du personnel et des autres recettes

29. En qualité de fonctionnaires internationaux, les membres du personnel de l'UIP reversent à l'Organisation une contribution, ou impôt sur le revenu. Le taux de contribution est établi par la Commission de la fonction publique internationale. En 2016, ce système d'imposition interne générera CHF 1 018 500 de recettes brutes au bénéfice de tous les Parlements membres. Néanmoins, afin d'éviter une double imposition, l'UIP est tenue de rembourser aux employés résidant en France la part de leur contribution correspondant à l'impôt national sur le revenu dont ils ont dû s'acquitter. Dans le budget 2016, ces remboursements sont estimés à CHF 50 000.
30. Les recettes supplémentaires provenant de la rémunération de services administratifs, de la location de salles, de la vente de souvenirs, et d'autres sources annexes devraient s'élever à CHF 16 000 en 2016. Etant donné les hausses attendues des taux d'intérêt et le climat globalement favorable aux investissements, les estimations des intérêts et du rapport des placements sont revues légèrement à la hausse à CHF 110 000.

2.3 Contributions volontaires

31. En 2016, la mobilisation de ressources devrait rapporter des contributions volontaires à hauteur de 27 pour cent du budget consolidé (CHF 4,3 millions). L'accord de financement de trois ans et demi conclu avec l'Agence suédoise pour le développement international (SIDA) porte sur un total de CHF 4,3 millions (SEK 35 millions), soit plus du double de la subvention précédente. Il court jusqu'à décembre 2017 pour accompagner la mise en œuvre de la Stratégie 2012-2017 pour l'UIP, en particulier dans les domaines de la démocratie et du développement. Une subvention d'Irish Aid, d'un montant de CHF 0,5 million (€ 450 000) est en cours d'exécution au bénéfice du Programme du partenariat entre hommes et femmes sur la période 2014-2016. Le partenariat de cinq ans avec l'organisation Worldwide Support for Development (WSD) porte sur un total de plus de USD 3 millions sur la période 2013-2018, au bénéfice de diverses activités de programme dans les domaines de l'égalité hommes/femmes, des droits de l'homme, du renforcement des capacités (principalement dans les parlements d'Asie), et de la promotion de l'influence des jeunes parlementaires. Une reconduction est en discussion avec ONUSIDA après l'arrivée à échéance de l'accord de financement de programmes parlementaires conclu pour la période 2014/2015. Des négociations avec d'autres partenaires ont également trouvé une issue positive, tant pour de nouvelles subventions (notamment avec la Chine et les Emirats arabes unis) que pour des renouvellements. L'UIP s'emploie à rechercher en permanence de nouveaux donateurs. En ce qui concerne les Emirats arabes unis, le déblocage de fonds supplémentaires est en cours, en sus de l'engagement initial. De nouvelles sources de financements seront indispensables à l'UIP pour accompagner efficacement le nouveau programme de développement et aider les parlements à promouvoir et à mettre en œuvre les Objectifs de développement durables dans les années qui viennent.
32. L'UIP poursuivra en outre sa collaboration avec le PNUD en 2016 pour différents programmes axés sur les pays, en particulier un important partenariat au Myanmar. De nouvelles subventions sont également en discussion du côté de l'Agence norvégienne pour la coopération au développement (NORAD), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant pour la réalisation en 2016 d'activités relatives à la santé maternelle, néonatale et infantile. Dans le cadre d'un nouvel accord pilote, l'UIP et ONU Femmes ont lancé un projet de renforcement parlementaire en Turquie au bénéfice des femmes parlementaires et de la Commission d'égalité des chances. En cas de réussite, ce partenariat pourrait être poursuivi dans d'autres pays.

3. Dépenses

3.1 Orientation stratégique 1 - De meilleurs parlements pour des démocraties plus fortes

Objectif 1 – Améliorer le fonctionnement des parlements

Objectif général

Renforcer les parlements pour leur permettre de contribuer à la démocratie et de répondre aux aspirations des citoyens.

Questions et défis en 2016

L'Orientation stratégique 1 de la Stratégie 2012-2017 pour l'UIP - De meilleurs parlements pour des démocraties plus fortes – reste au cœur de la mission de l'UIP, à une époque où l'assistance au développement parlementaire est de plus en plus demandée et où les ressources financières sont limitées. L'UIP continuera donc d'œuvrer dans ce sens et maintiendra son soutien traditionnel visant à accroître les capacités des parlements nationaux, en donnant la priorité aux parlements des pays qui sortent d'un conflit ou sont en transition. Alors que de nouveaux objectifs de développement durable s'annoncent et que le second Rapport parlementaire mondial portera essentiellement sur le contrôle parlementaire, l'UIP, par le biais de ses activités, aidera les parlements à améliorer leurs capacités afin de mieux demander des comptes.

En 2016, l'UIP reverra son approche du renforcement des capacités en fonction des Principes communs en matière d'assistance aux parlements selon lesquels les parlements doivent présider aux destinées de leur propre développement; en outre, l'accent sera mis sur la nécessité de voir le travail de renforcement des capacités de l'UIP déboucher sur des résultats concrets et pérennes.

Elle définira et prônera des normes et des lignes directrices relatives aux bonnes pratiques et intégrera davantage ses travaux de recherche, ses activités normatives et d'assistance technique en renforçant le travail d'équipe et la planification au sein de son Secrétariat, en collaboration étroite avec les Parlements membres.

Les Parlements membres attachent une importance croissante à l'ouverture aux jeunes, de sorte qu'ils soient associés aux décisions. L'UIP continuera à soutenir leurs initiatives pour promouvoir la participation des jeunes. En 2016, des orientations seront diffusées au niveau mondial sur les questions fondamentales pour les jeunes, sur leurs besoins et leurs intérêts; l'influence exercée par les jeunes parlementaires en tant que décideurs sera soutenue et l'action parlementaire concernant la jeunesse sera promue aux niveaux régional et national.

L'UIP s'efforcera aussi d'intégrer à son travail programmatique une approche fondée sur les droits de l'homme.

Les priorités seront les suivantes :

- Permettre aux parlements nationaux de prendre en main leur développement, par des services de conseil, des activités de renforcement des capacités et de nouveaux processus conduisant à un changement pérenne et à des démocraties plus fortes.
- Elaborer des outils permettant un meilleur fonctionnement des parlements, tels qu'un guide et des conseils pour accroître l'efficacité des secrétariats; faciliter l'utilisation, par les parlements, des divers outils mis au point par l'UIP d'après les meilleures pratiques des parlements eux-mêmes, notamment les Principes communs en matière d'assistance aux parlements, les outils d'auto-évaluation, le Plan d'action pour des parlements sensibles au genre et les indicateurs pour parlements démocratiques en voie d'élaboration.
- Recentrer le travail de renforcement des capacités sur des résultats concrets et pérennes en privilégiant le changement, le développement de compétences générales, avec des objectifs de programmes réalisables; consolider et répéter les changements effectifs.
- Donner les moyens aux parlements et aux partenaires d'appliquer effectivement les Principes communs en élaborant des outils qui tirent profit des expériences, des leçons apprises et des savoir-faire et les font connaître. Continuer à inciter les parlements et les partenaires à adopter et appliquer les Principes communs, de sorte qu'ils deviennent un outil général, utilisé par tous en permanence.

- Publier le Rapport mondial sur l'e-Parlement qui fournit une analyse pointue et actuelle de l'utilisation des nouvelles technologies au parlement, et organiser une conférence mondiale sur l'e-Parlement. Publier le second Rapport parlementaire mondial qui porte sur le pouvoir des parlements de demander des comptes aux gouvernements : Défis et perspectives.
- Relancer la base de données PARLINE dans le cadre du nouveau site web de l'UIP, avec plus de données comparatives sur les pouvoirs, les structures et méthodes de travail parlementaires.
- Continuer à célébrer la Journée internationale de la démocratie, le 15 septembre, et dans ce cadre mobiliser encore plus de parlements autour de cette journée, afin de renforcer le dialogue entre parlements et citoyens.
- Maintenir l'UIP bien présente dans le débat international sur la démocratie, notamment dans le débat sur la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 16 sur la mise en place d'institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.
- Organiser des conférences et des ateliers internationaux pour les jeunes parlementaires afin de rechercher des solutions aux questions touchant la jeunesse, notamment le chômage, les migrations et les changements climatiques.
- Associer les jeunes aux processus et décisions de l'UIP, ainsi qu'aux débats internationaux sur la démocratie, le développement et la paix.
- Faire accéder les jeunes parlementaires aux responsabilités par des réseaux et des activités de renforcement des capacités.
- Produire des connaissances sur la participation des jeunes au parlement et aider les parlements à régler les questions importantes pour la jeunesse.

L'UIP continuera à conclure de solides partenariats, propres à lui permettre d'accéder à de nouvelles compétences, de faire connaître son travail et d'améliorer ses activités de renforcement des capacités. Elle continuera de resserrer ses relations avec les parlements, qui sont son premier public, sa première source d'information et d'acquisition de connaissances. Elle renforcera également les partenariats conclus avec les institutions et organisations travaillant au développement de l'institution parlementaire. Elle scellera de nouveaux partenariats avec des organisations parlementaires et des universités ou consolidera ceux qui existent déjà. L'UIP s'efforcera, par ailleurs, d'améliorer la coordination et la coopération entre les experts du développement parlementaire au niveau national. Dans le cadre du programme de participation des jeunes, l'UIP sera plus à l'écoute du secteur privé en mettant en place un réseau avec les jeunes entrepreneurs.

Parité hommes/femmes

L'UIP s'attache à intégrer la parité hommes-femmes à toutes les activités visant à renforcer la démocratie grâce aux parlements. Le Centre de ressources documentaires continuera d'effectuer, entre autres, des recherches sur la participation des femmes à la politique, ce qui permet de suivre les progrès et les reculs en la matière. Tous les résultats de la recherche comporteront une dimension parité et seront présentés de manière à répondre à la fois aux besoins des femmes et à ceux des hommes. Une attention particulière sera accordée aux moyens, pour les parlements, de demander des comptes aux gouvernements sur les objectifs de qualité relatifs à la parité (dans le cadre du RPM), ainsi qu'aux TIC et à l'égalité entre hommes et femmes (dans le cadre du Rapport et de la Conférence sur l'e-Parlement). Dans les projets d'assistance technique, la priorité sera donnée à la sensibilisation à la question transversale de la parité et à la participation des femmes aux décisions, surtout dans les pays sortant d'un conflit. Les parlements sont instamment invités à veiller à ce que les femmes participent pleinement aux activités des projets. La mise en œuvre des Principes communs en matière de soutien aux parlements (dont le Principe 6 stipule que le développement parlementaire doit être soucieux de parité) contribuera à l'instauration de l'égalité entre hommes et femmes. Dans les activités relatives à la participation des jeunes, une attention particulière sera accordée aux jeunes femmes comme parties prenantes, ainsi qu'à l'égalité entre hommes et femmes comme principes et objectifs directeurs.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2014	1 580 300	471 500	2 051 800
Approuvées pour 2015	1 432 500	1 171 000	2 603 500
Proposées pour 2016	1 425 900	1 875 000	3 300 900
· Salaires	1 190 900	294 100	1 485 000
· Services	93 800	836 300	930 100
· Voyages	119 200	524 500	643 700
· Matériel	22 000	220 100	242 100

Prévisions pour 2016 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Objectif 1 : Améliorer le fonctionnement des parlements	499 500	108 000	607 500
1.1 L'UIP met à la disposition des milieux parlementaires une meilleure documentation de sources primaires sur les parlements et la démocratie dans le monde	416 400	68 900	485 300
1.2 Les parlements appliquent les normes et les lignes directrices et suivent les bonnes pratiques prônées par l'UIP	56 000	463 900	519 900
1.3 Les parlements développent leurs compétences avec le concours de l'UIP	454 000	931 000	1 385 000
1.4 La participation des jeunes est encouragée dans les parlements	0	303 200	303 200
Ø Total général	1 425 900	1 875 000	3 300 900

Objectif 2 – Faire progresser l'égalité des sexes

Objectif général

Instaurer un partenariat entre hommes et femmes dans la vie politique en facilitant l'accès de ces dernières au Parlement et en leur donnant davantage de poids, et mettre le Parlement en état de mieux incarner et défendre la parité.

Questions et défis en 2016

L'année 2015 a été marquante pour la parité, avec l'examen Beijing+20 qui a permis de faire le bilan des progrès accomplis et des difficultés qui subsistent. Cet examen a débouché sur un nouvel engagement d'accélérer les efforts pour assurer l'égalité des sexes. Les parlements sont essentiels pour l'égalité entre hommes et femmes et l'UIP a contribué à la définition des actions pertinentes pour faire avancer la parité au-delà de l'échéance de 2015 et dans le nouveau cadre de développement délimité par les ODD.

En mars 2015, des parlementaires hommes et femmes ont souscrit un engagement renouvelé pour l'accession des femmes aux responsabilités et l'égalité des sexes. Ils se sont aussi joints à un "Appel à l'action" adopté lors de la 132^{ème} Assemblée de l'UIP – Mon pouvoir pour le pouvoir des femmes.

La parité est encore loin d'être acquise. Des progrès ont été faits, mais le changement est trop lent, inégal et irrégulier. En outre, des difficultés se sont fait jour : insuffisance des investissements dans l'égalité entre hommes et femmes, résurgence d'usages traditionnels nocifs et absence de données globales.

Une approche stratégique fondée sur quatre piliers sera adoptée à tous les niveaux des objectifs et activités des programmes afin de lutter encore plus efficacement contre les inégalités.

1. Contrôle : suivi, propager les connaissances, promouvoir et soutenir la participation des femmes à la politique.

Les recherches sur les femmes en politique resteront au cœur des travaux de l'UIP sur la parité. En 2016, l'UIP continuera de fournir des informations comparatives sur la participation des femmes à la politique. Ces informations serviront de base pour le suivi de la progression vers l'objectif relatif à l'égalité des sexes prévu par les nouveaux ODD.

L'UIP continuera également à analyser les progrès et les déconvenues des femmes au parlement et les meilleurs moyens de soutenir les femmes en politique. Elle diffusera ces connaissances dans les parlements, dans les instituts de recherche et les associations de militants et par le biais de grandes plateformes en ligne et de bases de données sur les femmes en politique, notamment iKNOWPolitics.

L'UIP lancera aussi un projet mondial de recherche sur l'influence des femmes au parlement.

2. Accession aux responsabilités : Conseils, soutien et renforcement des capacités pour les femmes parlementaires en associant les hommes à cette action.

En 2016, l'UIP continuera de répondre aux besoins des femmes parlementaires aux niveaux national et régional, d'organiser des activités de renforcement des capacités, des stages d'acquisition de compétences et des ateliers sur certaines questions de la parité. Elle s'attachera à soutenir les groupes interpartis de femmes parlementaires et à faciliter les échanges et les mentorats entre femmes parlementaires, aux plans national, régional et international.

Outre le soutien aux femmes parlementaires, en 2016 l'accent sera mis, en particulier, sur la sensibilisation des parlementaires hommes à l'égalité des sexes et au renforcement de leurs capacités concernant les droits des femmes.

3. Transformation : Conseiller et soutenir les parlements pour qu'ils incarnent l'égalité entre hommes et femmes et la fassent avancer.

L'UIP fournira des outils pour aider les parlements à faire leur bilan en matière de parité, à améliorer leur fonctionnement et à inscrire la parité à tous les niveaux de leurs structures, processus, budgets et travaux de planification. Elle donnera également des orientations et conseils pour lutter contre les violences faites aux femmes.

4. Engagement : Aider les parlements à résorber les inégalités, les discriminations et les violences faites aux femmes.

En 2016, l'UIP poursuivra ses activités visant à aider les parlements à repérer les dispositions et les pratiques discriminatoires et à réformer le cadre législatif. Elle renforcera la sa coopération dans ce domaine avec le Comité de la CEDAW de l'ONU.

L'UIP continuera de soutenir l'action parlementaire visant à faire adopter et appliquer un cadre juridique fort et efficace, propre à prévenir et empêcher toutes les formes de violences à l'égard des femmes (VEF). Une grande attention sera accordée aux stratégies efficaces visant à faire adopter des lois et des politiques contre les VEF. Ces activités comporteront des séminaires, une assistance à la rédaction des lois et un soutien aux campagnes de sensibilisation et aux consultations publiques, ainsi qu'aux mécanismes de contrôle et de suivi parlementaires.

En 2016, une grande importance sera également donnée à la sensibilisation à l'impact de l'extrémisme violent sur les femmes et les filles. L'UIP continuera de travailler en partenariat avec les agences de l'ONU (ONU Femmes, PNUD) et d'autres organisations internationales (IDEA et NDI entre autres).

Parité hommes/femmes

Toutes les activités de cette section visent à améliorer la participation des femmes à la vie politique et à intégrer la dimension du genre dans les parlements et à l'UIP. Celle-ci sera particulièrement attentive à encourager les hommes à participer à ces activités et veillera à ce que les questions de genre soient traitées par des représentants des deux sexes. L'Appel à l'action de l'UIP – Mon pouvoir pour le pouvoir des femmes – a été signé à la fois par des parlementaires hommes et femmes. C'est pourquoi l'UIP entend continuer à associer les hommes à son travail sur l'égalité des sexes par le biais de cette initiative. Elle continuera aussi à promouvoir la campagne HeforShe d'ONU Femmes. Le Programme prévoit, en outre, un soutien et une contribution, chaque fois que possible, aux activités des autres programmes et divisions, favorisant ainsi les efforts pour la parité à tous les niveaux de l'UIP.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2014	777 300	230 600	1 007 900
Approuvées pour 2015	735 700	760 400	1 496 100
Proposées pour 2016	732 800	858 500	1 591 300
· Salaires	610 200	215 200	825 400
· Services	57 200	391 400	448 600
· Voyages	47 300	173 900	221 200
· Matériel	18 100	78 000	96 100

Prévisions pour 2016 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Objectif 2 : Faire progresser l'égalité des sexes	0	0	0
2.1 Les milieux parlementaires font un meilleur usage des données que leur fournit l'UIP comme organisme mondial de référence sur les femmes en politique	634 200	350 700	984 900
2.2 Les femmes sont plus nombreuses à accéder au Parlement et à participer à l'élaboration des politiques	16 600	162 000	178 600
2.3 Les parlements sont plus sensibles au genre	21 500	248 600	270 100
2.4 Les parlements traitent des droits de la femme, des inégalités entre les sexes et de la violence faite aux femmes	60 500	97 200	157 700
Ø Total général	732 800	858 500	1 591 300

Objectif 3 – Promouvoir les droits de l'homme

Objectif général

Défendre les droits de l'homme des parlementaires et faire en sorte que les parlements contribuent davantage à la promotion et à la protection des droits de l'homme

Questions et défis en 2016

L'année 2016 marque le 40^{ème} anniversaire du Comité des droits de l'homme des parlementaires. Cet anniversaire sera l'occasion d'un bilan et permettra de donner plus de visibilité aux réussites que le Comité met à son actif depuis si longtemps. Il permettra aussi de réfléchir à la manière d'augmenter encore l'efficacité du Comité, notamment en sollicitant davantage les Membres de l'UIP en général, ainsi que les autres organes et groupes géopolitiques de l'UIP. En 2016, le Comité compilera et diffusera une version actualisée de sa jurisprudence, par souci de cohérence juridique et pour permettre de mieux comprendre ses positions sur d'importantes questions touchant aux droits de l'homme et aux privilèges parlementaires. Le Comité élaborera aussi de nouveaux outils d'information pour faire connaître son travail.

En 2016, une série de réunions parlementaires régionales, visant à rapprocher les parlements et le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, sera pratiquement achevée. Le séminaire régional prévu en 2016 mettra l'accent sur l'importance du contrôle parlementaire en matière de droits de l'homme. Les travaux en 2016 portent aussi sur la possibilité d'adopter des principes et des lignes directrices clairs sur la contribution des parlements à la protection des droits de l'homme et à l'état de droit. Au cours de l'année, il y aura une inflexion marquée vers la mise en œuvre, au niveau national, grâce l'organisation de plusieurs réunions de suivi visant à permettre aux parlementaires de contrôler l'application, par leur pays, de ses engagements internationaux en matière de droits de l'homme. En 2016 également, l'UIP effectuera de nouveaux travaux de recherche, notamment sous forme d'études de cas, pour mieux comprendre comment les parlements, aux côtés d'autres parties prenantes nationales des droits de l'homme, traduisent les obligations internationales en la matière en réalités nationales.

L'UIP œuvrera, par ailleurs, en faveur d'une plus grande participation parlementaire au travail du Comité des droits de l'homme et du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU. Les recommandations de ce dernier revêtent une importance particulière, car elles confèrent une forte "dimension droits de l'homme" aux Objectifs de développement durable (ODD).

En matière de droits de l'enfant, l'UIP continuera de mobiliser les parlements, en 2016, pour la protection et le bien-être des enfants. Elle s'appuiera sur son partenariat fructueux avec l'UNICEF pour une bonne mise en œuvre de son action. A cette fin, l'UIP concentrera ses efforts sur l'une des priorités définies dans le programme relatif aux ODD, à savoir l'élimination de toutes les formes de travail et de traite des enfants. L'UIP invitera également les parlements à participer davantage au travail du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, qui supervise la Convention éponyme.

Suite à la publication, en 2015, du guide sur les Migrations, les droits de l'homme et la gouvernance, production conjointe de l'UIP, de l'OIT et du HCDH, l'UIP lancera une campagne pour la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Toujours en 2016 devrait avoir lieu l'adoption de la politique de l'UIP fondée sur les droits, visant à assurer que les droits de l'homme soient systématiquement pris en compte dans le travail de l'Organisation.

L'UIP continuera à aider les parlements à faire respecter le droit international humanitaire. Ce travail sera réalisé principalement par son Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire. Elle continuera à appuyer les efforts des parlements en matière de diffusion, d'enseignement, de reconnaissance et de respect du droit humanitaire et du droit relatif à la protection des réfugiés, en particulier celui concernant l'apatridie et les déplacés internes. Elle envisage d'effectuer des missions pour tenir les milieux parlementaires au courant des évolutions dans ce domaine.

Parité hommes/femmes

L'égalité entre les sexes est une question qui touche tous les domaines. Les politiques et activités définies dans le cadre du programme des droits de l'homme seront donc menées dans un souci d'égalité entre les sexes et contribueront à la promouvoir, notamment en veillant à travailler avec des femmes aussi bien qu'avec des hommes. L'égalité entre hommes et femmes est aussi une question de droits fondamentaux dans la mesure où les droits politiques des femmes sont en jeu. Aussi les programmes de l'UIP relatifs aux droits de l'homme et au partenariat entre hommes et femmes sont-ils complémentaires.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2014	1 059 600	251 500	1 311 100
Approuvées pour 2015	1 032 900	416 300	1 449 200
Proposées pour 2016	1 024 700	429 800	1 454 500
· Salaires	802 700	206 700	1 009 400
· Services	47 000	138 400	185 400
· Voyages	165 000	72 800	237 800
· Matériel	10 000	11 900	21 900

Prévisions pour 2016 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Objectif 3 : Promouvoir les droits de l'homme	0	0	0
3.1 Le Comité des droits de l'homme des parlementaires augmente sa capacité de traiter des violations des droits de l'homme dont sont victimes des parlementaires	971 700	285 000	1 256 700
3.2 Les parlements contribuent davantage à faire respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire	53 000	144 800	197 800
Ø Total général	1 024 700	429 800	1 454 500

3.2 Orientation stratégique 2 – Implication accrue des parlements dans la sphère internationale

Objectif 4 – Développer la dimension parlementaire des travaux des institutions multilatérales

Objectif général

Consolider le partenariat stratégique entre l'UIP et le système des Nations Unies, et faire en sorte d'amplifier la voix des parlements dans les affaires internationales. Contribuer à la démocratisation des décisions par le biais de l'ONU, pierre angulaire du multilatéralisme. Faire progresser le dialogue et la coopération avec les autres institutions multilatérales, en particulier l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Questions et défis en 2016

La principale tâche en 2016 sera de trouver les moyens les plus efficaces de répondre aux attentes élevées de l'ONU et de l'UIP concernant le rôle des parlements dans la mise en œuvre du programme pour l'après-2015 et les Objectifs de développement (ODD) durable en particulier. Ces attentes découlent de la Déclaration des Présidents de parlement et du document final du Sommet de l'ONU en 2015.

Le principal jalon sur ce chemin sera la résolution sur l'interaction entre l'ONU, les parlements et l'UIP, prévue au printemps, et le degré de reconnaissance que les Etats membres de l'ONU accorderont au résultat de la Conférence mondiale des Présidents de parlement. L'autre échéance importante, et liée à la première, sera l'Accord de coopération entre l'ONU et l'UIP dont il reste à voir dans quelle mesure il étendra la relation entre les deux Organisations au niveau politique, au-delà du niveau organisationnel et institutionnel actuel.

Pour ce qui est de la mise en œuvre des ODD et du rôle des parlements et de l'UIP, cette dernière devra privilégier le nouveau Forum politique de haut niveau (FPHN), comme principale enceinte mondiale pour le suivi à l'ONU. L'UIP, peut-être par le biais de sa Commission permanente des Affaires des Nations Unies, devra définir une perspective, quitte à la faire évoluer dans les prochaines années.

Les principales questions à suivre en 2016 seront les suivantes : l'examen des engagements de l'ONU sur le problème mondial de la drogue (UNGASS 16), l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Istanbul pour les PMA et la session de juillet du Forum de la coopération en matière de développement (FCD).

L'UIP devra suivre de près l'évolution de la Commission de consolidation de la paix de l'ONU (suite à l'examen de cette année) et l'instauration de la paix en général, afin de mieux soutenir l'application des résolutions précédentes de l'Assemblée générale de l'ONU. Il faudra, par ailleurs, réfléchir aux moyens d'améliorer la coopération avec l'ONU sur l'application des engagements internationaux relatifs au contrôle des armes.

Parité hommes/femmes

Pour promouvoir l'égalité entre les sexes et encourager l'émancipation politique des femmes, l'UIP continuera à travailler avec les principaux organes de l'ONU, en particulier avec ONU Femmes. Le Bureau de l'UIP à New York accordera une attention plus soutenue encore à l'équilibre entre les sexes dans les réunions qu'il organisera aux Nations Unies. Il s'attachera aussi à donner plus de visibilité au travail de l'UIP et de ses parlements membres pour intégrer la parité dans les rapports et les débats de l'ONU.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2014	925 000	0	925 000
Approuvées pour 2015	882 700	0	882 700
Proposées pour 2016	837 300	0	837 300
· Salaires	590 200	0	590 200
· Services	38 400	0	38 400
· Voyages	22 900	0	22 900
· Matériel	184 600	0	184 600
· Charges financières	1 200	0	1 200

Prévisions pour 2016 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Objectif 4 : Développer la dimension parlementaire des travaux des institutions multilatérales	0	0	0
4.1 Les parlements sont mieux informés des principales activités des Nations Unies et y participent davantage (plus particulièrement celles relatives aux grands domaines de la Stratégie quinquennale en cours); ils sont mieux armés pour donner suite aux engagements pris par leurs gouvernements à l'ONU et pour demander des comptes à leurs gouvernements à ce sujet; les vues des parlementaires sont prises en compte dans les processus décisionnaires pertinents de l'ONU	777 300	0	777 300
4.2 Les négociations commerciales multilatérales se déroulant sous les auspices de l'OMC sont soumises au contrôle effectif des parlements	60 000	0	60 000
Ø Total général	837 300	0	837 300

Objectif 5 – Renforcer l'adhésion des parlements aux objectifs internationaux de développement

Objectif général

Promouvoir l'action parlementaire en faveur des Objectifs de développement durable (ODD) et aider les parlements à assurer la maîtrise nationale des politiques et programmes de développement dans certains domaines précis.

Questions et défis en 2016

Les ODD, soit 17 objectifs et 169 cibles devant être lancés en 2016, succéderont aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui viennent à échéance en 2015. Le nouveau programme international de développement sur 15 ans, soit jusqu'en 2030, devrait aussi permettre de mener à bonne fin les chantiers inachevés des OMD, notamment l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant et l'éradication de l'épidémie de sida, et d'étendre les travaux en cours sur l'efficacité de la coopération au développement en fixant un objectif spécifique pour les moyens de mise en œuvre. Le programme comportera, enfin, de nouveaux objectifs importants, comme ceux relatifs à la réduction du risque de catastrophe et au changement climatique.

Sous les auspices de l'UIP, les Parlements du monde ont adopté plusieurs déclarations politiques affirmant leur volonté d'assumer l'éminente responsabilité qui leur revient dans la mise en œuvre des ODD et dans le suivi y afférent. Tout récemment, la 132^{ème} Assemblée de l'UIP a adopté la Déclaration de Hanoï par laquelle les parlements s'engagent fermement à contribuer à la mise en œuvre des ODD au niveau national. La Déclaration de la Quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement est elle aussi très encourageante quant au rôle des parlements dans le nouveau programme de développement. Aussi, forte de ces déclarations, l'UIP entend mobiliser l'action parlementaire sur les ODD aux niveaux national, régional et mondial. Elle mettra également à profit ses activités permanentes pour faire avancer l'action parlementaire sur certains objectifs et cibles.

Les priorités seront les suivantes :

- Informer les parlements sur les ODD et leur permettre de les intégrer dans leurs travaux, notamment en les aidant à adopter des lois et politiques adéquates, à allouer des ressources suffisantes et à bien contrôler le programme de mise en œuvre afin que les pays maîtrisent les objectifs et assurent leur bonne réalisation. Une attention particulière sera accordée à l'obligation de rendre des comptes et au renforcement des prérogatives des parlements à cette fin, ainsi qu'aux moyens de mise en œuvre, notamment par le renforcement du rôle des parlements dans les processus de développement, dans l'aide et la coopération au développement.

Pour les objectifs et cibles spécifiques du développement, l'UIP entend :

- Inciter les parlements à mener une action vigoureuse et efficace pour améliorer la santé maternelle, infantile et néonatale. Ces activités consisteront notamment à développer les capacités et les compétences requises dans les parlements de pays choisis pour contribuer à cette amélioration. L'UIP s'attachera aussi à donner une dimension parlementaire à la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent.
- Renforcer les moyens des parlementaires afin qu'ils s'associent efficacement à la lutte contre le VIH et donnent un nouveau souffle à l'engagement de mettre fin au sida d'ici 2030, sans laisser quiconque au bord du chemin et sans discrimination aucune. En partenariat avec l'ONUSIDA, l'UIP entend faire avancer la réforme des législations et des politiques pour rendre plus accessibles les services de lutte contre le VIH, susciter le dialogue entre les parlementaires et les personnes vivant avec le sida et les membres des populations exposées; permettre aux parlementaires de demander véritablement des comptes et d'exiger des progrès dans les domaines les plus importants pour qu'il soit mis fin au sida à l'horizon 2030.
- Continuer à sensibiliser, avec les partenaires de l'ONU, et à mobiliser les soutiens parlementaires pour la mise en œuvre des engagements internationaux en matière de réduction du risque de catastrophe.
- En 2016 il faudra aussi redoubler d'efforts sur le changement climatique en poussant à la mise en œuvre de l'accord universel sur le climat qui devrait être adopté lors de la 21^{ème} session de la Conférence des parties à la CCNUCC, à Paris. La mise en œuvre du Plan d'action parlementaire sur le changement climatique sera au centre de l'attention.

Parité hommes/femmes

L'UIP accorde la plus haute importance à l'égalité des sexes et à l'accès des femmes aux responsabilités, non seulement en tant que droits fondamentaux, mais aussi parce qu'ils permettent de réaliser les objectifs internationaux du développement. Les ODD comportent un objectif à part entière relatif la parité et considèrent que les cibles en matière d'égalité entre hommes et femmes sont une question transversale à l'ensemble des ODD. En conséquence, en faisant avancer les ODD et en contrôlant leur mise en œuvre, on contribuera globalement à l'égalité entre les sexes. En outre, plusieurs des activités visent expressément à assurer l'accès à la santé pour les femmes et l'égalité entre hommes et femmes face au développement.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2014	38 000	539 000	577 000
Approuvées pour 2015	0	757 800	757 800
Proposées pour 2016	0	1 054 400	1 054 400
· Salaires	0	228 900	228 900
· Services	0	430 000	430 000
· Voyages	0	285 300	285 300
· Matériel	0	110 200	110 200

Prévisions pour 2016 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Objectif 5 : Renforcer l'adhésion des parlements aux objectifs internationaux de développement	0	0	0
5.1 Les parlements lancent des actions en faveur des ODD et contribuent à leur réalisation effective	0	628 400	628 400
5.2 Les parlements font preuve d'initiative et d'engagement pour soutenir l'éradication du sida d'ici 2030	0	251 600	251 600
5.3 Les parlements agissent dans le domaine de la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent	0	155 000	155 000
5.4 Les parlements intègrent le changement climatique et la réduction du risque de catastrophe (RRC) dans les budgets et les lois nationaux	0	19 400	19 400
Ø Total général	0	1 054 400	1 054 400

Objectif 6 – Mieux contribuer à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits

Objectif général

Renforcer la contribution des parlements à la paix en instaurant un cadre propice au dialogue et à la participation aux organes décisionnaires et en favorisant l'implication du Parlement dans les initiatives de réconciliation nationale. Etablir et conforter des plateformes pour encourager l'implication des parlements dans les efforts de création des conditions propices à la résolution des conflits. Renforcer le rôle des parlements dans la mise en œuvre des engagements internationaux en matière de contrôle des armes et de non-prolifération des armes de destruction massive.

Questions et défis en 2016

La recherche d'un consensus s'avère particulièrement ardue dans les parlements des pays qui ont connu récemment un conflit, un soulèvement ou une transition. Ces parlements sont souvent appelés à être un lieu propice au travail de réconciliation nationale à un moment où les institutions de l'Etat ont elles-mêmes besoin d'être renforcées et où les instances décisionnaires nationales doivent être aussi inclusives que possible pour que l'opposition et la majorité trouvent le moyen de coopérer et que le pays puisse se relever. L'UIP appuie bon nombre de ces parlements, notamment ceux de pays bénéficiant de l'assistance de la Commission de consolidation de la paix de l'ONU.

L'environnement politique dans lequel se déroulent de telles activités étant extrêmement instable, des événements imprévisibles tels que des élections anticipées ou le remaniement du leadership et de l'administration parlementaires peuvent poser de graves difficultés, tout comme les divergences politiques entre parlementaires. L'UIP doit donc aider les parlements à construire une image positive d'eux-mêmes, dans leur contexte et leur environnement propres, et à montrer leur importance aux yeux de tous les citoyens, devenant ainsi plus sensibles à la diversité des contextes et plus capables de contribuer à la recherche de solutions pacifiques et politiquement acceptables à des difficultés pressantes.

A la lumière des besoins des parlements, l'UIP aura les priorités suivantes :

- Aider les parlements à se doter de mécanismes inclusifs de prise de décision permettant de garantir que tous les parlementaires participent à l'élaboration de politiques au service du bien commun. Elle privilégiera la coopération entre l'opposition et la majorité, mais aussi entre le Législatif et l'Exécutif pour permettre au pays de se redresser rapidement et sans heurts.
- Rendre les parlements plus inclusifs et plus propices au dialogue et aux décisions démocratiques en organisant des séminaires régionaux sur ces sujets et en en assurant le suivi, sur demande, par l'apport d'une assistance technique en vue de l'adoption, au niveau national, des bonnes pratiques reconnues.
- Donner plus de poids aux parlements dans la prévention des conflits – en renforçant le lien entre le parlement et les électeurs - et aux processus de réconciliation nationale.
- Accroître la capacité de médiation de l'UIP au sein des parlements, ou à un niveau plus international, afin d'aider des adversaires à résoudre leur conflit.
- Promouvoir le dialogue entre les parties, par le biais du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient et du Groupe de facilitateurs concernant Chypre.
- Renforcer la présence de l'UIP et développer ses activités dans les pays en transition du Moyen-Orient et d'Afrique. Continuer à collaborer avec l'ONU et d'autres partenaires pour susciter des soutiens parlementaires à l'UIP et aux engagements de l'ONU en matière de contrôle des armes.

Parité hommes/femmes

Rappeler l'importance de la sensibilisation à l'égalité entre hommes et femmes et à la nécessité d'associer les femmes à la prise de décision, en particulier dans les pays sortant d'un conflit. Les parlements sont engagés à veiller à ce que des femmes participent pleinement aux activités du projet et à envoyer aux séminaires des délégations composées à parts égales d'hommes et de femmes. L'UIP sera particulièrement attentive aux effets des conflits sur les femmes et au rôle qu'elles jouent dans les processus de consolidation de la paix et de réconciliation. L'accent sera particulièrement mis sur l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2014	75 000	30 000	105 000
Approuvées pour 2015	40 000	409 100	449 100
Proposées pour 2016	40 000	54 000	94 000
· Salaires	0	0	0
· Services	8 000	16 000	24 000
· Voyages	32 000	31 800	63 800
· Matériel	0	6 200	6 200

Prévisions pour 2016 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Objectif 6 : Contribuer à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits	0	0	0
6.1 Les parlements sont mieux à même d'œuvrer pour la réconciliation dans les situations d'après-conflit	0	54 000	54 000
6.2 La diplomatie parlementaire sert à favoriser la prévention et le règlement des conflits	40 000	0	40 000
6.3 Les parlements sont mieux à même de contribuer à l'exécution des engagements internationaux sur le contrôle des armes	0	0	0
∅ Total général	40 000	54 000	94 000

Orientation stratégique 3 – Faire de l’UIP un instrument plus efficace de la coopération parlementaire

Objectif 7 – Devenir une organisation universelle et renforcer l'interaction avec les Membres

Objectif général

Faire de l'UIP une organisation plus pertinente pour ses Membres et se rapprocher de l'objectif d'universalité. Renforcer la participation des parlements et des parlementaires aux réunions et aux autres activités de l'UIP, en privilégiant l'équilibre politique, la parité hommes/femmes et la participation des jeunes. Accroître l'efficacité des Assemblées annuelles et donner davantage de cohérence à la coopération parlementaire.

Questions et défis en 2016

Les deux Assemblées statutaires de l'année restent une composante essentielle du travail de l'UIP. Les Assemblées, complétées par les autres manifestations et événements de l'UIP, sont l'occasion idéale pour que les parlements Membres confrontent leurs opinions et débattent de questions d'importance mondiale. Les délégations sont politiquement diverses, mais accordent une importance croissante à la parité et à la participation des jeunes. L'ordre du jour politique étendu des Assemblées, ainsi que les réunions ordinaires des principaux organes et structures de l'UIP, permettent aux parlementaires de débattre amplement. En plus des séances officielles, les Assemblées de l'UIP s'accompagnent de réunions bilatérales précieuses et autres rencontres propices à la diplomatie parlementaire.

Des Assemblées réussies supposent un ordre du jour composé de questions d'actualité, une documentation complète et disponible en temps voulu, une structure permettant le dialogue et l'interaction, ainsi que la participation de législateurs rompus aux sujets examinés. Maintenant que chacune des quatre Commissions permanentes de l'UIP est dotée d'un Bureau, les Membres vont pouvoir s'investir davantage, établir l'ordre du jour et le programme de travail des Commissions et poursuivre un dialogue de fond avec l'UIP toute l'année. Le Secrétariat de l'UIP, de son côté, mettra tout en œuvre pour assurer une communication régulière avec les membres des Bureaux et les membres des Commissions en général, à la fois pendant les Assemblées et en dehors d'elles. Il s'efforcera aussi de développer les échanges entre les organes statutaires de l'UIP et les groupes géopolitiques. La réunion conjointe des présidents des Commissions permanentes et des présidents des groupes géopolitiques sera un pas de plus dans cette direction et devra donc être développée.

L'affiliation à l'UIP est en augmentation constante depuis quelques années, une tendance à maintenir à l'avenir. L'UIP entend s'ouvrir directement aux parlements des petits Etats insulaires des régions du Pacifique et des Caraïbes et lancer des activités spécifiques plus proches de ces parlements. Elle s'efforcera, avec ses Membres, de rallier des soutiens à l'UIP parmi les hauts responsables du Congrès des Etats-Unis.

La quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement et le Sommet de l'ONU qui l'a suivi en septembre 2015 ont clairement marqué la reconnaissance du rôle et des responsabilités des parlements dans la mise en œuvre des ODD. L'UIP assurera un suivi efficace des actes de ces deux manifestations internationales majeures. Elle s'attachera notamment à améliorer le dialogue et à instaurer une coopération plus systématique avec les organisations parlementaires régionales et autres ayant le statut de Membre associé ou d'Observateur permanent auprès de l'UIP.

En 2016, les priorités seront les suivantes :

- Renforcer le dialogue et la coopération (notamment par des activités communes) avec les parlements non Membres de l'UIP de la région de l'Océanie et du Pacifique et des Caraïbes, ainsi qu'avec le Congrès des Etats-Unis, en vue de leur affiliation à l'UIP; celle-ci continuera à dialoguer avec des régions marginalisées telles que le Pacifique et les Caraïbes, à organiser des réunions conjointes, des partenariats et des programmes de renforcement des capacités au profit de leurs parlements.
- Continuer d'améliorer les modalités de travail de l'UIP, en particulier des Commissions permanentes et de leurs Bureaux, et élargir ainsi la participation des parlements et des parlementaires aux Assemblées de l'UIP.
- Moderniser la structure des Assemblées annuelles de l'UIP – notamment le débat général et ses résultats; promouvoir des solutions écologiques en cherchant à diversifier les activités organisées pour les Membres pendant les Assemblées.

- Donner un rôle plus actif aux groupes géopolitiques et ménager un plus grand espace aux organisations des partis politiques aux Assemblées annuelles de l'UIP.
- Travailler avec les Membres pour qu'ils donnent mieux suite et effet aux décisions et aux recommandations de l'UIP, et s'acquittent mieux de leur obligation statutaire de faire rapport.
- Tisser des liens étroits avec des organisations parlementaires, régionales et autres, afin de créer des synergies et de consolider les efforts déployés dans des domaines d'intérêt commun.
- Dialoguer avec des dirigeants parlementaires, les Nations Unies et les autres organisations parlementaires pour donner suite à la quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement.

Parité hommes/femmes

La Réunion des femmes parlementaires, le Comité de coordination des femmes parlementaires et le Groupe de partenariat entre hommes et femmes ont pour but de veiller à ce que des déléguées participent aux travaux de l'Assemblée à tous les niveaux et à ce que les Membres continuent de s'employer à atteindre l'objectif des 30 pour cent de femmes dans les délégations. Les nouvelles réformes structurelles de l'UIP visent à accroître la représentation féminine dans les organes décisionnaires de l'Organisation et les progrès seront suivis de façon régulière. Le travail pour la parité se poursuivra de diverses manières, à la fois dans les décisions et les résultats de l'UIP mais aussi en veillant à une répartition équitable des postes de responsabilité entre hommes et femmes (en mars 2015, 42,6 pour cent des membres des Bureaux des Commissions permanentes étaient des femmes).

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2014	3 304 800	0	3 304 800
Approuvées pour 2015	3 506 600	0	3 506 600
Proposées pour 2016	3'201'400	0	3'201'400
· Salaires	2'641'500	0	2 641 500
· Services	164'500	0	164'500
· Voyages	222'700	0	222'700
· Matériel	172'700	0	172'700

Prévisions pour 2016 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Objectif 7 : Devenir une organisation universelle et renforcer l'interaction avec les Membres	1'782'800	0	1'782'800
7.1 L'UIP se rapproche de son objectif d'universalité	20'000	0	20'000
7.2 Les Membres tirent un plus grand profit de leur participation aux Assemblées et activités de l'UIP	1'353'600	0	1'353'600
7.3 L'UIP parvient à une cohérence et à une efficacité plus grandes dans la coopération parlementaire mondiale	0 (inclus dans les dépenses globales au titre de l'Objectif 7)	0	0
7.4 L'UIP met en œuvre des réformes structurelles	45 000	0	45 000
7.5 Un plus grand nombre de Membres améliorent leur suivi et leur mise en œuvre des résolutions de l'UIP	0 (inclus dans les dépenses globales au titre de l'Objectif 7)	0	0
Ø Total général	3 201 400	0	3 201 400

*Objectif 8 – Mettre l'UIP en valeur***Objectif général**

Sensibiliser différents publics au travail et au mandat de l'UIP et de ses Membres, et les leur faire mieux connaître afin que l'Organisation finisse par s'imposer comme **la** référence sur les parlements et la démocratie dans le monde.

Questions et défis en 2016

L'UIP poursuivra son effort de sensibilisation visant à accroître la visibilité de l'Organisation par divers moyens : présence en ligne, publications et un travail qualitatif, innovant et varié dans les médias et les réseaux sociaux. Outre la mise en avant des questions de parité et des données y afférentes, sur la lancée des récents succès obtenus dans ces domaines, l'Organisation continuera d'œuvrer pour les droits de l'homme, les jeunes et le développement. Cet effort permettra également de donner une vision plus globale de l'action de l'Organisation et des défis que doit relever la démocratie, positionnant l'UIP comme l'organisation de référence sur les parlements et la démocratie.

La Division de la communication réfléchit à diverses initiatives avec des organisations partenaires sur une large gamme de sujets et entend continuer à s'adresser à des publics différents, notamment par des séances d'information sur l'Organisation et son travail.

La réalisation de l'identité visuelle de l'UIP et l'adhésion à sa charte graphique sont en cours.

L'amélioration et le développement de la présence en ligne de l'UIP et des outils y afférents sont en bonne voie.

Les priorités seront les suivantes :

- Un site Internet moderne, à même de répondre aux besoins des utilisateurs en anglais et en français et qui reflète mieux le travail et les objectifs actuels de l'UIP.
- Centraliser et rationaliser la gestion des données électroniques et en ligne afin d'améliorer la communication à la fois avec les Membres de l'UIP et des publics cibles.
- Faire paraître, sur l'UIP et les questions parlementaires, des publications, notamment le Rapport parlementaire mondial, qui aident à positionner l'Organisation et facilitent la collecte de fonds.
- S'adresser davantage aux publics cibles.

Parité hommes/femmes

La Division de la communication fera en sorte d'intégrer la perspective de la parité dans toutes ses politiques, ses programmes et ses activités. Elle veillera à ce que le matériel de communication produit par l'UIP soit conforme, dans le fond et la forme, à la sensibilité au genre prônée par l'Organisation.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2014	966 900	0	966 900
Approuvées pour 2015	967 800	0	967 800
Proposées pour 2016	967'800	0	967'800
· Salaires	823'900	0	823'900
· Services	110'900	0	110'900
· Voyages	10'000	0	10'000
· Matériel	23'000	0	23'000

Prévisions pour 2016 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Objectif 8 : Mettre l'UIP en valeur	823'900		823'900
8.1 Le site Internet de l'UIP est un outil moderne et dynamique permettant aux parlements du monde entier de communiquer	54'900	0	54'900
8.2 L'UIP crée des produits d'information utiles et faciles d'emploi	58'000	0	58'000
8.3 L'UIP recentre sa politique de communication sur les grands médias mondiaux et une diffusion ciblée	31'000	0	31'000
Ø Total général	967'800	0	967'800

Objectif 9 – Améliorer la gestion des activités, la gouvernance et le contrôle internes

Objectif général

Assurer le leadership et fixer les orientations de l'Organisation et de son Secrétariat. Offrir des services de meilleure qualité aux Membres et intégrer les questions de genre à l'ensemble de l'Organisation. Moderniser les pratiques ayant la plus forte incidence sur le rapport coût-efficacité, les performances et la transparence. Moderniser les systèmes et les méthodes de gestion de l'UIP, pour ce qui est en particulier des ressources humaines, des finances et de la communication. Renforcer la gouvernance et le contrôle internes.

Questions et défis en 2016

L'objectif général de la Stratégie 2012-2017 est d'aider les Membres à faire de l'UIP une organisation universelle, efficace et dynamique, capable de raffermir la culture, les valeurs et les institutions de la démocratie grâce à la coopération entre les parlements.

Les priorités seront les suivantes :

- Consolider les réformes introduites dans la structure du Secrétariat.
- Renforcer la gouvernance et le contrôle internes, rendre au Sous-Comité des finances les services dont il a besoin et faire appliquer une politique de mobilisation de ressources pour l'Organisation.
- Améliorer les systèmes et les procédures de l'UIP et renforcer le système de gestion axé sur les résultats tout en continuant à introduire dans toute l'Organisation les technologies modernes de l'information et un système actualisé d'évaluation des prestations.

En 2016, l'UIP exécutera un plan de travail pour l'intégration de la dimension du genre dans toutes ses activités et structures, conformément au document approuvé par les instances dirigeantes. Elle commencera également à mettre en œuvre une approche fondée sur les droits de l'homme et applicables à toutes les activités de l'Organisation.

Parité hommes/femmes

La Direction continuera à piloter et à superviser la mise en œuvre d'une politique d'intégration de la dimension du genre dans l'Organisation. L'intégration de cette dimension consiste à veiller à mettre le point de vue des femmes et l'objectif de l'égalité des sexes au cœur de toutes les activités : définition des orientations générales, recherche, sensibilisation, dialogue, législation, affectation des ressources, et planification, exécution et suivi des programmes et des projets.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2014	870 200	0	870 200
Approuvées pour 2015	849 700	0	849 700
Proposées pour 2016	848 700	0	848 700
· Salaires	624 600	0	624 600
· Services	50 000	0	50 000
· Voyages	156 300	0	156 300
· Matériel	17 800	0	17 800

Prévisions pour 2016 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Objectif 9 : Améliorer la gestion des activités, la gouvernance et le contrôle internes	778 100	0	778 100
9.1 L'UIP renforce sa gouvernance et son contrôle internes	50 600	0	50 600
9.2 L'UIP modernise ses systèmes et méthodes de gestion et applique une gestion axée sur les résultats	10 000	0	10 000
9.3 L'UIP intègre systématiquement la parité hommes/femmes dans toute l'Organisation	5 000	0	5 000
9.4 L'UIP adopte, dans ses travaux, une démarche fondée sur les droits	5 000	0	5 000
Ø Total général	848 700	0	848 700

3.3 Services administratifs

Objectif général

Administrer les ressources matérielles, financières et humaines de l'UIP de manière efficace, équitable et économe, conseiller le Secrétariat en matière de politique administrative et préserver les actifs de l'Organisation.

Questions et défis en 2016

En 2015, la Division des Services administratifs a apporté de nouvelles améliorations à ses méthodes et systèmes, dans les domaines tant des ressources humaines que de la gestion financière.

En 2016, les priorités seront les suivantes :

- Assurer une totale conformité avec le système d'évaluation des membres du personnel. Au bout de deux ans d'application, celui-ci sera soumis à un examen pour déceler dans quels domaines il y aurait place pour des améliorations.
- Affiner les outils de présentation des informations financières pour aider le Secrétariat à appliquer son système de gestion axé sur les résultats.
- Assurer la conformité totale avec les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), ce qui se traduira par une présentation révisée des états financiers et des rapports annuels.

La Division continuera de desservir le Sous-Comité des finances du Comité exécutif tout en améliorant encore ses méthodes et systèmes de contrôle.

Parité hommes/femmes

Le processus budgétaire exige de tous les responsables qu'ils définissent les questions de parité qui se posent dans leur division ou leur programme, afin d'intégrer la dimension du genre à toutes les activités.

Les problèmes d'équité entre les sexes, relevés dans la Division des Services administratifs, touchent au recrutement et à la formation. L'UIP a appliqué sa politique d'équité dans l'emploi avec une telle détermination que plus de la moitié des cadres du Secrétariat sont désormais des femmes. Le budget fournit des informations sur la composition du Secrétariat par sexe à la section 3.7.

La politique menée dans le domaine des ressources humaines est revue à intervalles réguliers pour veiller à ne pas désavantager les femmes.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2014	2 595 900	0	2 595 900
Approuvées pour 2015	2 659 400	0	2 659 400
Proposées pour 2016	2 649 400	0	2 649 400
• Salaires	1 598 600	0	1 598 600
• Services	34 000	0	34 000
• Voyages	6 900	0	6 900
• Matériel	472 500	0	472 500
• Charges financières	33 400	0	33 400
• Amortissement	504 000	0	504 000

Prévisions pour 2016 par secteur d'activité, suivant l'origine des fonds (CHF)

Secteur d'activité :	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
1. Gestion des ressources humaines	275 600	0	275 600
2. Gestion financière	512 500	0	512 500
3. Aménagement des bureaux	1 561 300	0	1 561 300
4. Soutien technique (TIC)	300 000	0	300 000
> Total général	2 649 400	0	2 649 400

3.4 Provisions et subventions

Objectif général

Prévoir un financement suffisant pour honorer les engagements présents et futurs, conformément à une sage gestion des finances et verser une subvention à l'Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP) pour en assurer le fonctionnement.

Questions et défis en 2016

Les provisions et subventions doivent être calculées avec précision, selon une politique claire et approuvée. Les bases de cette politique doivent être jetées pour les cinq provisions et subventions inscrites au budget.

L'UIP met de côté des fonds pour compenser les émissions de dioxyde de carbone produites par ses activités, surtout les déplacements professionnels. Le montant de cette contribution est actuellement établi par un logiciel de calcul en ligne, qui estime l'investissement nécessaire pour compenser les émissions produites par les déplacements signalés par le Secrétariat.

Une réserve a été créée pour l'entretien du Siège de l'Union interparlementaire – la Maison des Parlements. Début 2016, le solde de cette réserve devrait s'établir, selon les projections, à CHF 428 000.

La réserve pour créances douteuses est une provision destinée à absorber les pertes au cas où des Membres seraient suspendus et où leurs contributions, déjà comptabilisées comme recettes, ne seraient jamais encaissées. Selon l'expérience faite dans le passé en matière de recouvrement, le montant de cette réserve attendu en 2016 a été ramené à 0,5 pour cent du total des contributions.

L'UIP verse à l'ASGP une subvention annuelle dont le montant, calculé chaque année, doit suffire à pourvoir aux dépenses de cette organisation qui ne sont pas financées par d'autres sources.

L'UIP est tenue par contrat d'assurer le paiement des pensions à 10 anciens employés du Secrétariat. La Caisse de prévoyance résiduelle est intégrée aux comptes de l'UIP et ses réserves sont investies dans un portefeuille d'actions et d'obligations.

Parité hommes/femmes

Les allocations budgétaires dont il est question ici n'ont pas d'incidence particulière sur les hommes ou les femmes. Du fait de la composition de l'ancien personnel de l'UIP, les destinataires des paiements effectués au titre des pensions par la Caisse de prévoyance résiduelle sont pour moitié des femmes et pour moitié des hommes.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2014	180 000	0	180 000
Approuvées pour 2015	127 000	0	127 000
Proposées pour 2016	105 000	0	105 000

Prévisions pour 2016 par objectif, suivant l'origine des fonds (CHF)

Objectif	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
1. Réserves statutaires et financement du passif (net)	45 000	0	45 000
2. Subvention à l'ASGP	30 000	0	30 000
3. Compensation des émissions de carbone	30 000	0	30 000
> Total général	105 000	0	105 000

3.5 Dépenses d'équipement

Objectif général

Faire des dépenses d'équipement avisées qui augmentent la valeur de l'actif ou améliorent la productivité ou la qualité du travail tout en veillant à maintenir à un niveau supportable les charges qu'elles entraînent pour l'avenir.

Questions et défis en 2016

Le principal facteur affectant les dépenses d'équipement reste la refonte du site Internet de l'UIP. Ces coûts seront capitalisés et amortis sur quatre ans. Après une période d'étude, de recherche et de préparation en 2014 et 2015, la période de conception devrait courir depuis le recrutement du concepteur du site jusqu'au jour où le nouveau site sera opérationnel et répondra aux attentes de la direction de l'UIP. La phase de développement se poursuivra en 2015, certains travaux devant s'achever en 2016.

Aucune autre dépense d'équipement importante n'est prévue à moyen terme. Toutefois, le budget d'investissement et, en particulier, les projections futures des dépenses d'équipement doivent retenir l'attention du Comité exécutif et du Conseil directeur car il faut tenir compte de l'évolution des technologies et de l'économie, et veiller à maintenir les charges à un niveau supportable.

Parité hommes/femmes

Les effets des dépenses d'équipement proposées sur l'équité entre hommes et femmes sont impondérables.

Prévisions des dépenses d'équipement comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2014	210 000	0	210 000
Approuvées pour 2015	200 000	0	200 000
Proposées pour 2016	200 000	0	200 000

Prévisions des dépenses d'équipement par catégorie et par année pour la période 2016-18 (CHF)

Poste	2016	2017	2018
1. Remplacement d'ordinateurs	35 000	35 000	35 000
2. Ameublement	15 000	15 000	15 000
3. Amélioration de la qualité des équipements de conférence	10 000	0	0
4. Conception du site Internet	140 000	0	0
Ø Total général	200 000	50 000	50 000

3.6 Secrétariat

33. Le budget 2016 prévoit pour l'année une dotation en personnel de 41 personnes employées à plein temps, soit un poste de moins que le budget de l'année précédente, la raison étant qu'un poste financé sur des fonds volontaires n'a pas été pourvu. Le tableau ci-dessous indique la répartition des postes par orientation stratégique, objectif, catégorie et grade, et la proportion de postes actuellement occupés par des femmes (juillet 2015).

Objectif stratégique	Approuvées pour 2015	Projet de budget 2016							
		SG	Grades de cadres				Services généraux	Total	
			Directeur	Grade 5	Grade 4	Grade 3			Grade 2
Démocraties plus fortes									
1. Meilleurs parlements	7			1	1	3	1	1	7
2. Egalité des sexes	4		1			2		1	4
3. Droits de l'homme	5			1		1	1	2	5
Implication internationale									
4. Institutions multilatérales	3			1	1			1	3
5. Objectifs de développement	1					1			1
6. Consolidation de la paix									
Coopération parlementaire	8		1	1	1	2		3	8
7. Relations avec les Membres	4		1		1		1	1	4
8. L'UIP mise en valeur	2	1						1	2
9. Gestion & gouvernance									
Services administratifs	7		1		1			5	7
Total	42	1	4	3	6	9	3	15	41
Pourcentage de femmes		0%	100%	33%	50%	89%	0%	87%	71%

34. Les grades sont déterminés par le régime commun de classement des emplois de l'ONU. En raison de la réorganisation opérée en 2005, certains postes sont occupés par des membres du personnel d'un grade supérieur au classement attribué à leur poste, bien que leur nombre diminue avec le temps et la progression des plans de carrière. Les femmes occupent environ les deux tiers des postes du Secrétariat et l'équité hommes/femmes est assurée à tous les échelons.
35. Les ajustements annuels des traitements sont décidés par la Commission de la fonction publique internationale. Le budget 2016 des traitements du personnel du Secrétariat financé par des sources ordinaires s'élève à CHF 5 745 500. Une dotation supplémentaire de CHF 603 900 est également prévue pour les traitements du personnel affecté à des projets payés par d'autres sources.
36. Les prestations telles que la retraite, les allocations pour charge de famille et pour les frais de scolarité sont accordées au personnel conformément au régime commun des Nations Unies. D'autres, telles que les assurances maladie et accident, sont définies de manière interne par l'UIP. Le budget ordinaire des prestations sociales et des frais généraux touchant le personnel est de CHF 1 930 900. En outre, les prestations imputées aux budgets des projets financés sur des fonds volontaires vont baisser à CHF 195 300.

4. Tableau des contributions

Pays	ONU 2013- 2015	Barème proposé pour 2016	
		En pourcentage	CHF
Afghanistan	0.005%	0.110%	11'000
Afrique du Sud	0.372%	0.560%	55'900
Albanie	0.010%	0.110%	11'000
Algérie	0.137%	0.280%	28'000
Allemagne	7.141%	7.170%	715'800
Andorre	0.008%	0.110%	11'000
Angola	0.010%	0.110%	11'000
Arabie saoudite	0.864%	1.100%	109'800
Argentine	0.432%	0.630%	62'900
Arménie	0.007%	0.110%	11'000
Australie	2.074%	2.330%	232'600
Autriche	0.798%	1.030%	102'800
Azerbaïdjan	0.040%	0.160%	16'000
Bahreïn	0.039%	0.160%	16'000
Bangladesh	0.010%	0.110%	11'000
Bélarus	0.056%	0.180%	18'000
Belgique	0.998%	1.240%	123'800
Bénin	0.003%	0.100%	10'000
Bhoutan	0.001%	0.100%	10'000
Bolivie	0.009%	0.110%	11'000
Bosnie-Herzégovine	0.017%	0.130%	13'000
Botswana	0.017%	0.130%	13'000
Brésil	2.934%	3.170%	316'500
Bulgarie	0.047%	0.170%	17'000
Burkina Faso	0.003%	0.100%	10'000
Burundi	0.001%	0.100%	10'000
Cabo Verde	0.001%	0.100%	10'000
Cambodge	0.004%	0.110%	11'000
Cameroun	0.012%	0.120%	12'000
Canada	2.984%	3.220%	321'500
Chili	0.334%	0.520%	51'900
Chine	5.148%	5.270%	526'100
Chypre	0.047%	0.170%	17'000
Colombie	0.259%	0.430%	42'900
Congo	0.005%	0.110%	11'000
Costa Rica	0.038%	0.150%	15'000
Côte d'Ivoire	0.011%	0.120%	12'000
Croatie	0.126%	0.270%	27'000
Cuba	0.069%	0.200%	20'000
Danemark	0.675%	0.900%	89'900
Djibouti	0.001%	0.100%	10'000
El Salvador	0.016%	0.120%	12'000
Emirats arabes unis	0.595%	0.810%	80'900
Equateur	0.044%	0.160%	16'000
Espagne	2.973%	3.210%	320'500
Estonie	0.040%	0.160%	16'000
Ethiopie	0.010%	0.110%	11'000
Ex-République yougoslave de Macédoine	0.008%	0.110%	11'000
Fédération de Russie	2.438%	2.690%	268'600
Fiji	0.003%	0.100%	10'000
Finlande	0.519%	0.730%	72'900
France	5.593%	5.690%	568'100
Gabon	0.020%	0.130%	13'000

Pays	ONU 2013-2015	Barème proposé pour 2016	
	En pourcentage		CHF
Gambie	0.001%	0.100%	10'000
Géorgie	0.007%	0.110%	11'000
Ghana	0.014%	0.120%	12'000
Grèce	0.638%	0.860%	85'900
Guatemala	0.027%	0.140%	14'000
Guinée	0.001%	0.100%	10'000
Guinée-Bissau	0.001%	0.100%	10'000
Guinée équatoriale	0.010%	0.110%	11'000
Haïti	0.003%	0.100%	10'000
Honduras	0.008%	0.110%	11'000
Hongrie	0.266%	0.440%	43'900
Inde	0.666%	0.890%	88'900
Indonésie	0.346%	0.530%	52'900
Iran (République islamique d')	0.356%	0.540%	53'900
Iraq	0.068%	0.190%	19'000
Irlande	0.418%	0.610%	60'900
Islande	0.027%	0.140%	14'000
Israël	0.396%	0.590%	58'900
Italie	4.448%	4.610%	460'200
Japon	10.833%	10.830%	1'081'200
Jordanie	0.022%	0.130%	13'000
Kazakhstan	0.121%	0.260%	26'000
Kenya	0.013%	0.120%	12'000
Kirghizistan	0.002%	0.100%	10'000
Koweït	0.273%	0.450%	44'900
Lesotho	0.001%	0.100%	10'000
Lettonie	0.047%	0.170%	17'000
Liban	0.042%	0.160%	16'000
Libye	0.142%	0.290%	29'000
Liechtenstein	0.009%	0.110%	11'000
Lituanie	0.073%	0.200%	20'000
Luxembourg	0.081%	0.210%	21'000
Madagascar	0.003%	0.100%	10'000
Malaisie	0.281%	0.460%	45'900
Malawi	0.002%	0.100%	10'000
Maldives	0.001%	0.100%	10'000
Mali	0.004%	0.110%	11'000
Malte	0.016%	0.120%	12'000
Maroc	0.062%	0.190%	19'000
Maurice	0.013%	0.120%	12'000
Mauritanie	0.002%	0.100%	10'000
Mexique	1.842%	2.100%	209'700
Micronésie (Etats fédérés de)	0.001%	0.100%	10'000
Monaco	0.012%	0.120%	12'000
Mongolie	0.003%	0.100%	10'000
Monténégro	0.005%	0.110%	11'000
Mozambique	0.003%	0.100%	10'000
Myanmar	0.010%	0.110%	11'000
Namibie	0.010%	0.110%	11'000
Népal	0.006%	0.110%	11'000
Nicaragua	0.003%	0.100%	10'000
Niger	0.002%	0.100%	10'000
Nigéria	0.090%	0.220%	22'000
Norvège	0.851%	1.090%	108'800
Nouvelle-Zélande	0.253%	0.420%	41'900
Oman	0.102%	0.240%	24'000
Ouganda	0.006%	0.110%	11'000

Pays	ONU 2013- 2015	Barème proposé pour 2016	
		En pourcentage	CHF
Pakistan	0.085%	0.220%	22'000
Palaos	0.001%	0.100%	10'000
Palestine		0.100%	10'000
Panama	0.026%	0.140%	14'000
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0.004%	0.110%	11'000
Paraguay	0.010%	0.110%	11'000
Pays-Bas	1.654%	1.910%	190'700
Pérou	0.117%	0.260%	26'000
Philippines	0.154%	0.300%	30'000
Pologne	0.921%	1.160%	115'800
Portugal	0.474%	0.680%	67'900
Qatar	0.209%	0.370%	36'900
République arabe syrienne	0.036%	0.150%	15'000
République de Corée	1.994%	2.250%	224'600
République démocratique du Congo	0.003%	0.100%	10'000
République démocratique populaire lao	0.002%	0.100%	10'000
République dominicaine	0.045%	0.160%	16'000
République de Moldova	0.003%	0.100%	10'000
Rép. pop. dém. de Corée	0.006%	0.110%	11'000
République tchèque	0.386%	0.580%	57'900
République-Unie de Tanzanie	0.009%	0.110%	11'000
Roumanie	0.226%	0.390%	38'900
Royaume-Uni	5.179%	5.300%	529'100
Rwanda	0.002%	0.100%	10'000
Saint-Marin	0.003%	0.100%	10'000
Samoa	0.001%	0.100%	10'000
Sao Tomé-et-Principe	0.001%	0.100%	10'000
Sénégal	0.006%	0.110%	11'000
Serbie	0.040%	0.160%	16'000
Seychelles	0.001%	0.100%	10'000
Sierra Leone	0.001%	0.100%	10'000
Singapour	0.384%	0.570%	56'900
Slovaquie	0.171%	0.320%	31'900
Slovénie	0.100%	0.240%	24'000
Somalie	0.001%	0.100%	10'000
Soudan	0.010%	0.110%	11'000
Soudan du Sud	0.004%	0.110%	11'000
Sri Lanka	0.025%	0.140%	14'000
Suède	0.960%	1.200%	119'800
Suisse	1.047%	1.290%	128'800
Suriname	0.004%	0.110%	11'000
Tadjikistan	0.003%	0.100%	10'000
Tchad	0.002%	0.100%	10'000
Thaïlande	0.239%	0.410%	40'900
Timor-Leste	0.002%	0.100%	10'000
Togo	0.001%	0.100%	10'000
Tonga	0.001%	0.100%	10'000
Trinité-et-Tobago	0.044%	0.160%	16'000
Tunisie	0.036%	0.150%	15'000
Turquie	1.328%	1.580%	157'700
Ukraine	0.099%	0.230%	23'000
Uruguay	0.052%	0.170%	17'000
Venezuela	0.627%	0.850%	84'900
Viet Nam	0.042%	0.160%	16'000
Yémen	0.010%	0.110%	11'000
Zambie	0.006%	0.110%	11'000
Zimbabwe	0.002%	0.100%	10'000

Membre associé	ONU 2013-2015	Barème proposé pour 2016	
		En pourcentage	CHF
Assemblée législative est-africaine		0.010%	1'000
Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe		0.050%	5'000
Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine		0.010%	1'000
Parlement andin		0.020%	2,000
Parlement arabe		0.010%	1'000
Parlement centraméricain		0.010%	1'000
Parlement de la CEDEAO		0.010%	1'000
Parlement de la CEMAC		0.010%	1'000
Parlement européen		0.070%	7'000
Parlement latino-américain		0.020%	2'000
Total		100%	10'006'000

5. Tableau matriciel

UNION INTERPARLEMENTAIRE : RESUME DU TABLEAU MATRICIEL 2016					
ORIENTATIONS STRATEGIQUES		BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (MdV)
		Ordinaire	Volontaire		
DE MEILLEURS PARLEMENTS POUR DES DEMOCRATIES PLUS FORTES – Objectifs :					
1.	Améliorer le fonctionnement des parlements	1 425 900	1 875 000	Accomplissement des fonctions essentielles du Parlement	Etudes de cas, rapports d'instances d'observation du travail parlementaire, rapports parlementaires, couverture médiatique
2.	Faire progresser l'égalité des sexes	732 800	858 500	Degré d'utilisation des ressources de l'UIP en matière de parité, nombre de mentions dans les recherches/médias/articles, etc., nombre de mises à jour, degré de satisfaction des utilisateurs; nombre de femmes parlementaires ayant bénéficié d'une assistance et d'une formation; nombre de parlements ayant entrepris des réformes en matière d'égalité des sexes; niveau d'engagement des hommes parlementaires au niveau national et à l'UIP; action menée pour mieux protéger les droits de la femme; action en faveur de l'émancipation des femmes et de l'égalité entre les sexes	Rapports, publications, couverture médiatique, questionnaires, statistiques, études de cas
3.	Promouvoir les droits de l'homme	1 024 700	429 800	Initiatives prises pour protéger les droits de l'homme des parlementaires, initiatives parlementaires visant à promouvoir et protéger les droits de l'homme	Rapports, publications, correspondance, questionnaires, statistiques, et/ou listes de cas
IMPLICATION ACCRUE DES PARLEMENTS DANS LA SPHERE INTERNATIONALE – Objectifs					
4.	Développer la dimension parlementaire des travaux des institutions multilatérales	837 300		Contribution parlementaire aux principaux débats et négociations internationaux (sur les enjeux et choix politiques)	Documents majeurs de l'ONU/OMC, résultats des enquêtes, comptes rendus parlementaires, couverture médiatique
5.	Renforcer l'adhésion des parlements aux objectifs internationaux de développement		1 054 400	Action parlementaire en faveur des objectifs de développement durable	Rapports de l'UIP, de l'ONU, des parlements, des instances d'observation du travail parlementaire et articles dans les médias
6.	Mieux contribuer à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits	40 000	54 000	Participation parlementaire aux processus de réconciliation et de dialogue dans les situations de conflit	Echos dans les médias/rapports des instances d'observation, sondages d'opinion, documentation législative, rapports parlementaires, rapports internes et externes de l'UIP
FAIRE DE L'UIP UN INSTRUMENT PLUS EFFICACE DE LA COOPERATION PARLEMENTAIRE – Objectifs					
7.	Devenir une organisation universelle et renforcer l'interaction avec les Membres	3 201 400		Participation des parlements à l'UIP; deux Assemblées réussies de l'UIP par an; nombre de Membres; résultats des délibérations	Rapports annuels des Membres, rapports des Assemblées de l'UIP
8.	Mettre l'UIP en valeur	967 800		Meilleure connaissance de l'UIP et de ses travaux	Veille médiatique, interviews dans les médias, sites Internet parlementaires, publications de l'UIP, médias sociaux, plus de contacts dans la base de données
9.	Améliorer la gestion des activités, la gouvernance et le contrôle internes	848 700		Indicateurs clés de la performance de l'Organisation	Rapports des vérificateurs de comptes, enquêtes sur la satisfaction des Membres

UNION INTERPARLEMENTAIRE : RESUME DU TABLEAU MATRICIEL 2016					
RESULTATS		BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (MdV)
		Ordinaire	Volontaire		
1. Améliorer le fonctionnement des parlements		499 500	108 000		
1.1	L'UIP met à la disposition des milieux parlementaires une meilleure documentation de sources primaires sur les parlements et la démocratie dans le monde	416 400	68 900	Degré d'utilisation des ressources de l'UIP	Données extraites du site Internet de l'UIP, suivi des publications et demandes des utilisateurs, enquêtes auprès des utilisateurs
1.2	Les parlements appliquent les normes et les lignes directrices et suivent les bonnes pratiques prônées par l'UIP	56 000	463 900	Nombre de parlements utilisant les normes et les lignes directrices et adoptant les bonnes pratiques	Rapports des parlements
1.3	Les parlements développent leurs compétences avec le concours de l'UIP	454 000	931 000	Nombre de parlements soutenus; ressources investies	Rapports parlementaires, rapports d'activités, rapports de l'UIP, rapports financiers, couverture médiatique
1.4	La participation des jeunes est encouragée dans les parlements		303 200	Nombre d'initiatives organisées, nombre de jeunes parlementaires dans le monde	Rapports parlementaires, rapports d'activités, rapports de l'UIP, rapports financiers, couverture médiatique
2. Faire progresser l'égalité des sexes					
2.1	Les milieux parlementaires font un meilleur usage des données que leur fournit l'UIP comme organisme mondial de référence sur les femmes en politique	634 200	350 700	Degré d'utilisation des ressources de l'UIP en matière de parité, nombre de mentions dans les recherches/médias/articles, etc.,	Rapports de UIP, de l'ONU, de parlements et couverture médiatique
2.2	Les femmes sont plus nombreuses à accéder au Parlement et à participer à l'élaboration des politiques	16 600	162 000	Nombre de femmes parlementaires; mesures temporaires spéciales; nombre de femmes bénéficiant d'une formation; nombre de groupes de femmes; degré de participation des femmes parlementaires	Résultats des élections, quotaproject.org, entretiens/questionnaires; auto-évaluation des femmes parlementaires ayant bénéficié de l'appui de l'UIP
2.3	Les parlements sont plus sensibles au genre	21 500	248 600	Réforme parlementaire; évaluations dans une perspective de genre	Rapports sur les activités et les projets; échos reçus des parlements et de l'ONU/des OIG
2.4	Les parlements traitent des droits de la femme, des inégalités entre les sexes et de la violence faite aux femmes	60 500	97 200	Action parlementaire	Rapports sur les activités et les projets; résultats des Assemblées de l'UIP; couverture médiatique; rapports des organes conventionnels

<i>3. Promouvoir les droits de l'homme</i>					
3.1	Le Comité des droits de l'homme des parlementaires augmente sa capacité de traiter des violations des droits de l'homme dont sont victimes des parlementaires	971 700	285 000	Refonte de la section Droits de l'homme du site Internet de l'UIP; nouveaux instruments de communication/publicité; nombre de cas ayant trouvé une conclusion satisfaisante; nombre total de cas examinés, nombre de nouveaux cas soumis; degré de satisfaction des victimes à l'égard du travail du Comité; nombre de sessions, de missions d'observation judiciaire et de missions sur le terrain; nombre d'initiatives de suivi prises par les Membres de l'UIP	Rapports, publications, correspondance, questionnaires, statistiques et/ou listes de cas
3.2	Les parlements contribuent davantage à faire respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire	53 000	144 800	Nombre de séminaires; nombre de parlements soutenus et de parlementaires formés; degré de mise en œuvre des recommandations formulées lors des séminaires et des observations finales des organes conventionnels de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme et du Conseil des droits de l'homme de l'ONU; nombre de nouvelles ratifications de traités choisis relatifs aux droits de l'homme; réforme concernant les droits de l'enfant dans certains parlements; initiatives parlementaires touchant l'apatridie, la protection des réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays	Rapports et questionnaires de l'UIP et de l'ONU
<i>4. Développer la dimension parlementaire des travaux des organisations multilatérales</i>					
4.1	Les parlements sont mieux informés des principales activités des Nations Unies et y participent davantage; ils sont mieux armés pour donner suite aux engagements pris par leurs gouvernements à l'ONU et pour demander des comptes à leurs gouvernements à ce sujet; les vues des parlementaires sont prises en compte dans les processus décisionnaires pertinents de l'ONU	777 300		Les travaux de l'ONU tiennent compte de la contribution parlementaire; les parlements intègrent le programme de travail et les conférences de l'ONU dans leurs travaux; les grands engagements internationaux sont mieux respectés	Résolutions, déclarations, résumés de réunions de l'ONU, ordre du jour et comptes rendus parlementaires, rapports de l'UIP, messages/déclarations parlementaires à l'ONU
4.2	Les négociations commerciales multilatérales se déroulant sous les auspices de l'OMC sont soumises au contrôle effectif des parlements	60 000		Assistance nombreuse et déroulement sans heurt des sessions annuelles de la Conférence parlementaire sur l'OMC; dialogue et échanges avec les négociateurs et hauts fonctionnaires de l'OMC; documents finaux des sessions parlementaires dûment transmis à l'OMC	Echos des parlements et des missions permanentes à Genève, rapports des sessions, liste des participants
<i>5. Renforcer l'adhésion des parlements aux objectifs internationaux de développement</i>					
5.1	Les parlements encouragent à agir sur les ODD et les prennent en compte dans leurs travaux		628 400	Début du suivi parlementaire du programme pour l'après-2015 (ODD) et du travail sur les objectifs	Rapports des parlements, de l'UIP, de l'ONU

5.2	Les parlements font preuve d'initiative et d'engagement pour soutenir l'éradication du sida à l'horizon 2030		251 600	Les préoccupations parlementaires se retrouvent dans les documents finaux, les lois, déclarations et stratégies nationales de développement en rapport avec le VIH/sida; législation nationale, déclarations parlementaires	Rapports de l'UIP, de l'ONU, des parlements et des instances d'observation du travail parlementaire
5.3	Les parlements veillent à la santé des femmes, des enfants et des adolescents		155 000	Les préoccupations parlementaires se retrouvent dans les documents finaux, les lois, déclarations et stratégies nationales de développement en rapport avec la santé des femmes, des enfants et des adolescents; législation nationale, déclarations parlementaires	Rapports de l'UIP, de l'ONU, des parlements et d'autres partenaires
5.4	Les parlements intègrent le changement climatique et la réduction du risque de catastrophe (RRC) dans le budget et les lois nationaux		19 400	Les parlements ratifient l'Accord de Paris et commencent à travailler à la législation d'application; budgets "verts"	Mécanisme d'établissement de rapports dans le cadre du Plan d'action parlementaire sur les changements climatiques
<i>6. Mieux contribuer à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits</i>					
6.1	Les parlements sont mieux à même d'œuvrer pour la réconciliation dans les situations d'après-conflit		54 000	Participation du Parlement au processus de réconciliation; la majorité et l'opposition respectent mutuellement leurs droits et responsabilités; la procédure parlementaire prévoit une prise de décision inclusive; le parlement exerce un contrôle sur le secteur de la sécurité	Echos dans les médias/rapports des instances d'observation, sondages d'opinion, documentation législative, rapports parlementaires, rapports de l'UIP
6.2	La diplomatie parlementaire sert à favoriser la prévention et le règlement des conflits	40 000		La diplomatie parlementaire désamorce les tensions et œuvre en faveur du dialogue	Médias
6.3	Les parlements sont mieux à même de contribuer à l'exécution des engagements internationaux en matière de contrôle des armes			Participation parlementaire à la réunion conjointe de l'ONU (financée par l'ONU)	Rapports sur les sessions, listes des participants
<i>7. Devenir une organisation universelle et renforcer l'interaction avec les Membres</i>					
7.1	L'UIP se rapproche de son objectif d'universalité	20 000		Nombre de Membres, nombre de nouvelles affiliations, nombre de participants issus de parlements non membres aux ateliers régionaux	Liste des Membres
7.2	Les Membres tirent un plus grand profit de leur participation aux Assemblées et activités de l'UIP	1 353 600		Participation aux Assemblées de l'UIP, qualité de la discussion et des résultats de ces Assemblées; utilisation des documents de l'UIP dans les parlements	Liste des participants, rapports annuels des Membres, enquêtes auprès des utilisateurs
7.3	L'UIP parvient à une cohérence et à une efficacité plus grandes dans la coopération parlementaire mondiale			Suivi efficace des conclusions de la quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement	Dialogue régulier et structuré avec les organisations parlementaires régionales et autres Echanges formels avec les responsables parlementaires

7.4	L'UIP met en œuvre des réformes structurelles; les Membres sont plus nombreux à mieux donner suite et effet à ses résolutions	45 000		Programmes de travail et activités opérationnelles exécutées par les quatre Commissions permanentes; qualité des résolutions	Apport des Membres; rapports et recommandations des Commissions
7.5	Un plus grand nombre de Membres améliorent leur suivi et leur mise en œuvre des résolutions de l'UIP			Des réunions de Commissions permanentes consacrées à l'examen de la mise en œuvre des résolutions précédentes	Rapports annuels des Membres et des Commissions
<i>8. Mettre l'UIP en valeur</i>		823 900			
8.1	Le site Internet de l'UIP est un outil moderne et dynamique permettant aux parlements du monde entier de communiquer	54 900		Statistiques, nombre d'abonnements aux bulletins; mention positive dans les médias sociaux; reprise en ligne d'informations publiées par l'UIP; utilisation à d'autres buts des données et des produits d'information de l'UIP	Analyse Google, mailpro, surveillance des médias sociaux, veille médiatique en ligne, veille manuelle en ligne
8.2	L'UIP crée des produits d'information utiles et faciles d'emploi	58 000		Satisfaction des utilisateurs	Contacts avec les médias sociaux, enquêtes
8.3	L'UIP recentre sa politique de communication sur les grands médias mondiaux et une diffusion ciblée	31 000		Couverture médiatique au niveau mondial	Veille médiatique en ligne
<i>9. Améliorer la gestion des activités, la gouvernance et le contrôle internes</i>		778 100			
9.1	L'UIP renforce sa gouvernance et son contrôle internes	50 600		Le Comité exécutif fait ses recommandations financières au Conseil directeur en meilleure connaissance de cause et ses réunions sont plus performantes; les Membres mobilisent davantage de ressources pour les travaux de l'UIP	Comptes rendus analytiques et rapports du Comité exécutif, obtention de financements volontaires
9.2	L'UIP modernise ses systèmes et méthodes de gestion et applique une gestion axée sur les résultats	10 000		Les résultats et la performance font l'objet d'un suivi systématique à tous les échelons de l'Organisation; les vérifications internes et extérieures des comptes révèlent une amélioration de la performance en 2014	Rapport annuel et analyses intermédiaires; rapports des vérificateurs des comptes et lettre à la direction
9.3	L'UIP intègre systématiquement la parité hommes/femmes dans toute l'Organisation	5 000		Toute nouvelle documentation est analysée dans la perspective du genre avant publication; la prise de décision tient compte des questions de genre, notamment lors de l'établissement des mandats et la préparation des réunions et séminaires	Listes de contrôle pour la publication des documents, procès-verbaux des réunions
9.4	L'UIP adopte, dans ses travaux, une démarche fondée sur les droits	5'000		Toute nouvelle documentation est analysée avant publication dans la perspective des droits; la prise de décision tient compte des questions relatives aux droits, notamment lors de l'établissement des mandats et la préparation des réunions et séminaires	Listes de contrôle pour la publication des documents, analyse des mandats, des ordres du jour, des rapports et des procès-verbaux

UNION INTERPARLEMENTAIRE : RESUME DU TABLEAU MATRICIEL 2016					
PRODUITS		BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (MdV)
		Ordinaire	Volontaire		
1. Amélioration du fonctionnement des parlements		499 500	108 000		
1.1 L'UIP met à la disposition des milieux parlementaires une meilleure documentation de sources primaires sur les parlements et la démocratie dans le monde		366 400	34 000		
1.1.1	Informations actualisées publiées dans la base de données PARLINE sur les parlements nationaux	30 000	20 000	Sujets traités; pourcentage des informations vérifiées par le parlement	Site Internet de l'UIP
1.1.2	Parution régulière d'articles concernant l'actualité parlementaire sur le site Internet de l'UIP	2 000		Nombre d'articles	Site Internet de l'UIP
1.1.3	Documentation et information mises à la disposition du Secrétariat de l'UIP	3 000		Bulletin et base de données à la disposition du personnel	
1.1.4	Archives de l'UIP disponibles en ligne		5 000	Nombre de documents d'archives en ligne	Site Internet de l'UIP
1.1.5	Promotion de la Journée internationale de la démocratie	15 000	9 900	Nombre de manifestations organisées par les parlements	Site Internet de l'UIP, couverture médiatique
1.2 Les parlements appliquent les normes et les lignes directrices et suivent les bonnes pratiques prônées par l'UIP					
1.2.1	Travail sur les normes, les lignes directrices et les bonnes pratiques	17 000	49 700	Analyse quantitative et qualitative de leur utilisation	Informations en provenance des parlements et d'autres utilisateurs
1.2.2	Elaboration du second Rapport parlementaire mondial		219 200	Progrès conformes au calendrier du projet	Contrôle et évaluation internes
1.2.3	Parution de documents de référence sur des questions parlementaires d'actualité	22 000		Deux notes thématiques publiées	Site Internet de l'UIP
1.2.4	Diffusion des bonnes pratiques en matière d'utilisation des TIC au Parlement	5 000	99 900	Nombre de parlements prenant part aux activités liées aux TIC	Liste des auteurs ayant contribué à l'établissement du rapport
1.2.5	Diffusion des bonnes pratiques en matière de méthodes de travail parlementaires	12 000		Niveau de participation aux réunions-débat sur des sujets parlementaires aux Assemblées de l'UIP	Liste des auteurs ayant contribué à l'établissement du rapport
1.2.6	Elaboration d'outils d'évaluation pour les secrétariats parlementaires		95 100	Analyse quantitative et qualitative de leur utilisation	Informations en provenance des parlements et d'autres utilisateurs

1.3 Les parlements développent leurs compétences avec le concours de l'UIP		399 000	203 000		
1.3.1	Mise à disposition des programmes de soutien permettant le développement parlementaire	25 000	678 000	Activités de développement des capacités adaptées aux besoins de chacun en temps voulu Livraison de projets de soutien adaptés aux besoins de chacun Evaluations des besoins facilitées (élaborer des outils) Plans et feuilles de route stratégiques parlementaires facilités Soutien flexible pour répondre aux besoins au fur et à mesure	Rapports de l'UIP, couverture médiatique
1.3.2	Faciliter l'utilisation des outils UIP par les parlements	10 000	30 000	Les auto-évaluations permettent : l'identification des besoins de développement, l'élaboration de plans stratégiques, l'amélioration de la sensibilisation à l'égalité entre hommes et femmes	Rapports de l'UIP, couverture médiatique
1.3.3	Approche améliorée pour le développement institutionnel	5 000		Définir et mettre en œuvre une approche fondée sur les résultats pour la livraison des programmes Facilitation de la coordination entre parlements Les parlements prennent en charge leur propre développement	Suivi de la pratique parlementaire et informations de la part des parlements
1.3.4	Faciliter la promotion et l'utilisation des Principes communs en matière de soutien aux parlements	10 000	20 000	Elaborer des outils pour une application facile des Principes communs par les parlements et leurs partenaires Les Principes communs sont un bien public Les adhésions se poursuivent Organiser une réunion des parlements et des partenaires Recueillir des réactions afin de repérer et faire connaître les bonnes pratiques et les expériences acquises	Outils, rapports des parlements de l'UIP et des partenaires sur l'utilisation des outils Textes de l'UIP (mandats, documents de référence des projets et activités concernant les Principes communs)
1.3.5	Amélioration des liens entre le travail sur le programme des capacités institutionnelles et les autres programmes et divisions	5 000		Activités concernant les droits de l'homme, la parité et les jeunes facilitées grâce au programme Application des conclusions des Assemblée grâce aux projets et activités	Rapports de l'UIP

1.4 La participation des jeunes est encouragée dans les parlements					
1.4.1	Des orientations sont diffusées au niveau mondial sur les questions concernant les jeunes, leurs besoins et leurs intérêts		125 000	<p>La conférence annuelle des jeunes parlementaires prend position sur les questions des jeunes et les participants rapportent cette position à leur parlement</p> <p>Nombre de dispositions concernant les jeunes inscrites dans les résolutions, déclarations et autres documents majeurs de l'UIP suite à des contributions du point de vue des jeunes par le Forum des jeunes parlementaires de l'UIP</p> <p>Au moins un atelier thématique pour jeunes parlementaires est organisé et prend position sur les questions concernant les jeunes</p> <p>Une perspective parlementaire des jeunes est intégrée aux débats internationaux majeurs sur la démocratie, le développement et la paix</p> <p>Des données et informations comparatives sur la participation des jeunes au parlement sont élaborées</p>	<p>Rapport de la Conférence Rapport d'évaluation Couverture médiatique et dans les médias sociaux Echos des parlements ou des participants sur le suivi</p> <p>Résolutions, déclarations et autres documents majeurs de l'UIP Rapports du Forum des jeunes parlementaires</p> <p>Rapport de l'atelier, rapport d'évaluation Couverture médiatique et dans les médias sociaux Echos des parlements ou des participants sur le suivi</p> <p>Rapports de l'UIP</p> <p>Rapports et publications de l'UIP Site internet de l'UIP</p>
1.4.2	L'influence, la visibilité, le travail en réseau et le pouvoir décisionnaire des jeunes parlementaires sont renforcés		86 200	<p>Nombre de réunions des jeunes décideurs dans d'autres domaines et secteurs comme la politique, les ONG, les entrepreneurs, les médias...</p> <p>Nombre d'initiatives de travail en réseau soutenues par l'UIP</p> <p>Au moins deux ateliers de renforcement des capacités pour jeunes parlementaires sont organisés</p>	<p>Rapport des réunions Listes des participants Couverture dans les médias et les médias sociaux</p> <p>Rapports du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP</p> <p>Rapport de l'atelier Rapport d'évaluation Couverture dans les médias et les médias sociaux Echos des parlements ou des participants sur le suivi</p>
1.4.3	L'action parlementaire sur les jeunes est soutenue		92 000	<p>Une étude régionale approfondie sur la participation des jeunes au parlement est produite</p> <p>Une assistance technique est fournie à deux parlements au moins pour leur permettre de mener une action sur la législation et les politiques concernant les jeunes</p> <p>Des membres du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP soutiennent la participation des jeunes aux niveaux national et régional</p>	<p>Rapports et publications de l'UIP</p> <p>Rapport sur le projet Rapport d'évaluation Echos des parlements ou des participants sur le suivi</p> <p>Rapports du Forum des jeunes parlementaires</p>

PRODUITS		BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (MdV)
		Ordinaire	Volontaire		
<i>2. Faire progresser l'égalité des sexes</i>					
<i>2.1 Les milieux parlementaires font un meilleur usage des données que leur fournit l'UIP comme organisme mondial de référence sur les femmes en politique</i>		591 200	216 200		
2.1.1	Bases de données en ligne sur les femmes en politique	11 000		Bases de données opérationnelles, nombre d'utilisateurs, nombre de mentions faites	Statistiques sur le site Internet, couverture médiatique, mentions dans des publications spécialisées, nombre de demandes d'information, enquête ou échos spontanément communiqués
2.1.2	Diffusion de connaissances par le biais du site Internet iKNOW Politics	10 000	75 600	Nombre de visiteurs sur le site Internet, nombre d'outils d'information référencés sur le site, nombre de cercles de discussion, degré de satisfaction des utilisateurs, utilité des bonnes pratiques diffusées par le site	Statistiques sur le site Internet, rapports d'évaluation, entretiens avec les utilisateurs
2.1.3	Publication d'un rapport annuel sur les femmes au Parlement à l'occasion de la Journée internationale de la femme	6 500	4 900	Rapport publié pour le 8 mars	Site Internet, contenu du rapport
2.1.4	Promotion et diffusion d'informations concernant les femmes en politique	15 500		Nombre d'initiatives; nombre de mentions faites sur les lancements dans les médias; nombre de destinataires/de demandes/degré de satisfaction/nombre et contenu des mentions faites dans les médias	Rapports, couverture médiatique, liste de distribution, demandes reçues, échos reçus, articles dans les médias
2.1.5	Recherches sur l'influence des femmes		54 000	Recherches entreprises et conclusions préliminaires	Rapports, questionnaires et enquêtes, entretiens; statistiques
<i>2.2 Les femmes sont plus nombreuses à accéder au Parlement et à participer à l'élaboration des politiques</i>					
2.2.1	Amélioration de la synergie et des stratégies dans les régions comptant peu de femmes parlementaires		54 000	Auditions aux Assemblées de l'UIP des délégations de parlements ne comptant pas ou peu de femmes; définition de stratégies et planification, mise à disposition d'experts, actions de suivi de la part des parlements	Rapports
2.2.2	Débats et/ou analyse des cadres législatifs nationaux dans le but de faciliter l'accès des femmes au Parlement		43 200	Nombre et niveau des contributions de l'UIP aux débats et aux processus de réforme	Rapports d'activité, échos des participants (séances d'évaluation/questionnaires)

2.2.3	Développement des capacités des femmes parlementaires et des groupes de femmes parlementaires	16 600	64 800	Nombre (et %) de femmes parlementaires formées; degré de satisfaction des bénéficiaires de la formation; nombre de plateformes d'échange/forums mis à disposition; nombre de groupes de femmes établis ou soutenus par l'UIP; échos sur les apports de l'UIP	Rapports, questionnaires et enquêtes, entretiens, liste de participants
2.2.4	Mentorat par des femmes parlementaires			Initiatives prises par des femmes parlementaires; cercles de discussion sur iKNOW politics	Interviews de femmes parlementaires, sites iKNOW politics
<i>2.3 Les parlements sont plus sensibles au genre</i>					
2.3.1	Auto-évaluations par les parlements de leur degré de sensibilité au genre	11 200		Nombre d'auto-évaluations effectuées-résultats et recommandations des auto-évaluations	Rapports d'auto-évaluation
2.3.2	Intégration de la dimension de genre au Parlement	10 300	10 800	Nombre de parlementaires et de fonctionnaires parlementaires formés, ventilé par sexe, degré de satisfaction des personnes formées, demandes relatives aux outils	Rapports, questionnaires et enquêtes, entretiens
2.3.3	Violence envers les femmes en politique		37 800	Résultats préliminaires de la recherche; nombre de réponses à la recherche et au questionnaire	Rapports, questionnaires et enquêtes, entretiens, statistiques
2.3.4	Le parlement turc renforce ses capacités et structures en matière de parité et mène des actions sur les questions y afférentes		200 000	Nombre d'initiatives de soutien organisées, nombre de participants, actions menées pour la parité	Rapports, questionnaires et enquêtes, entretiens, statistiques
<i>2.4 Les parlements traitent des droits de la femme, des inégalités entre les sexes et de la violence faite aux femmes</i>					
2.4.1	Contribution plus active des parlements à la mise en œuvre de la CEDAW	3 500	16 200	Degré de participation des parlements à l'élaboration des rapports; débats parlementaires sur la CEDAW dans les pays qui viennent d'adresser leur rapport Nombre de débats/ateliers; objectifs définis; amendements à la législation; autres initiatives parlementaires	Enquêtes, questionnaires, procès-verbaux des sessions du Comité de la CEDAW Rapports, échos des parlements
2.4.2	Elaboration et mise en œuvre, par le parlement, de lois réprimant la violence faite aux femmes	5 000	70 200	Type de compétences et de soutien fournis par l'UIP; nombre et nature des initiatives parlementaires liées au soutien de l'UIP	Rapports, échos des parlements
2.4.3	Renforcement de la sensibilisation et de la contribution parlementaires à la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU		5 400	Nombre d'activités organisées; nombre de participants ventilés par sexe et spécialisation, degré de satisfaction	Rapports, liste des participants, échos, questionnaires d'évaluation
2.4.4	Participation parlementaire renforcée dans les débats mondiaux sur la parité	52 000		Niveau de participation des parlements (ventilé par sexe et spécialisations); mentions faites du parlement dans les résultats des débats mondiaux; niveau de participation des représentants de l'ONU et des OIG aux réunions de l'UIP; niveau de participation des Présidentes de parlement	Rapports, liste des participants, échos, questionnaires d'évaluation

2.4.5	Prise en compte des droits des femmes et des questions d'égalité des sexes dans les Assemblées de l'UIP			Nombre de mentions des questions de parité dans les résolutions de l'UIP; visibilité des questions de parité dans les Assemblées de l'UIP; niveau de participation des femmes parlementaires aux Assemblées de l'UIP; nombre de parlementaires hommes participant à la Réunion des femmes parlementaires; visibilité et efficacité de la Réunion des femmes parlementaires	Résolutions, rapports, liste des participants
2.4.6	Intégration de l'égalité des sexes et des droits des femmes aux initiatives de renforcement des capacités de l'UIP		5 400	Nombre des composantes touchant à la parité dans les initiatives de renforcement des capacités	Rapports

PRODUITS		BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (MdV)
		Ordinaire	Volontaire		
3. Promouvoir les droits de l'homme					
3.1 Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP augmente sa capacité de traiter des violations des droits de l'homme dont sont victimes des parlementaires		767 700	220 000		
3.1.1	Notoriété et compréhension accrues du travail du Comité	15 000	65 000	Nombre d'outils conçus; nombre de campagnes conçues; nombre de cérémonies/activités de 40 ^{ème} anniversaire organisées, nombre de modifications de la section du site Internet de l'UIP consacrée aux droits de l'homme, nombre de mentions du Comité dans les médias et les rapports de l'ONU; Comité de la jurisprudence actualisé	Site Internet, échos dans les médias, rapports de l'ONU, rapports de l'UIP
3.1.2	Sessions régulières du Comité	80 000		Nombre de rapports/décisions établis et traduits	
3.1.3	a. Missions d'observation de procès et missions sur le terrain; rapports b. Décisions du Comité mieux étayées	92 000		Au moins cinq missions d'observation de procès/sur le terrain effectuées, dont le rapport est présenté au Comité	Rapports des missions d'observation de procès/sur le terrain; décisions du Comité
3.1.4	Notoriété et compréhension accrues du travail du Comité	15 000	65 000	Nombre d'outils conçus; nombre de campagnes conçues; nombre de cérémonies/activités de 40 ^{ème} anniversaire organisées, nombre de modifications de la section du site Internet de l'UIP consacrée aux droits de l'homme, nombre de mentions du Comité dans les médias et les rapports de l'ONU; Comité de la jurisprudence actualisé	Site internet, articles dans des médias, rapports de l'ONU, rapports de l'UIP

3.2 Les parlements contribuent davantage à faire respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire					
3.2.1	Parlements informés de l'examen prochain et récent de la situation des droits de l'homme dans leur pays par les mécanismes onusiens des droits de l'homme			Nombre de lettres envoyées aux parlements; échos/réponses reçus; nombre de nouvelles ratifications des conventions relatives aux droits de l'homme et de réserves retirées; participation de parlementaires (ventilés par sexe et spécialisation); appui apporté à un ou deux parlements; solidité du cadre législatif; nombre d'interventions de l'UIP au Conseil des droits de l'homme de l'ONU et aux réunions d'autres organes onusiens spécialisés dans les droits de l'homme et nombre de mentions des parlements et de l'UIP dans les documents du Conseil et des autres organes de l'ONU	Correspondance, questionnaires, statistiques, liste des participants, comptes rendus des séances parlementaires et rapports des visites sur le terrain, amendements au cadre légal, questionnaires, rapports de l'UIP, site Internet de l'UIP et documents/rapports de l'ONU
3.2.2	Séminaires régionaux et nationaux organisés pour encourager les parlements à agir dans le domaine des droits de l'homme		94 000	Nombre de parlementaires formés; degré d'application des recommandations de l'ONU/des séminaires; nombre de manifestations organisées et de rapports produits; organisation d'un séminaire régional et d'un séminaire national	Rapports des séminaires/médias Rapports/documents de l'ONU, liste des participants
3.2.3	Campagnes de ratification menées à bien		15 000	Nombre de nouvelles ratifications et de retraits de réserves recommandés et obtenus	Système de notification des ratifications de l'ONU
3.2.4	Recherche sur la contribution des parlements au respect, au plan national, des normes internationales de droits de l'homme		15 000	Publication des résultats des recherches	Site Internet de l'UIP
3.2.5	Meilleure contribution de l'UIP aux mécanismes onusiens des droits de l'homme		10 800	Nombre de réunions auxquelles l'UIP participe ou fait des observations; nombre d'interventions de l'UIP au Conseil des droits de l'homme de l'ONU et aux réunions d'autres organes onusiens spécialisés dans les droits de l'homme et nombre de mentions des parlements et de l'UIP dans les documents du Conseil et de ces autres organes de l'ONU	Rapports des séminaires/médias Rapports/documents de l'ONU, liste des participants
3.2.6	Renforcement de la capacité des parlements à faire respecter les droits de l'enfant	43 000	10 000	Nombre de parlementaires formés; degré d'application des recommandations de l'ONU/des séminaires; nombre de nouvelles ratifications de conventions relatives aux droits de l'homme et de retraits de réserves; nombre de mentions des parlements dans les rapports et décisions de l'ONU; participation des parlementaires (hommes, femmes et spécialisations concernées); soutien apporté à un parlement; solidité du cadre légal; nombre de manifestations organisées et de rapports produits; question intégrée à toutes les activités de l'UIP relatives aux droits de l'enfant	Rapports des séminaires/couverture médiatique, rapports/documents de l'ONU, liste des participants, comptes rendus parlementaires et rapports des visites sur le terrain, modifications du cadre légal; questionnaires, liste des participants, rapports de l'UIP

3.2.7	Meilleure connaissance de certaines conventions du droit international humanitaire dans les parlements qui prennent une part plus active à leur mise en œuvre	10 000		Nombre de réunions/d'activités/de réunions-débat organisées par l'UIP ou auxquelles elle a pris part; lancement du Guide à l'usage des parlementaires sur la nationalité et l'apatridie et nombre d'exemplaires distribués; nombre de missions effectuées par les membres du Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire et de recommandations faites	Rapport des Assemblées de l'UIP, rapports d'activité
-------	---	--------	--	---	--

UNION INTERPARLEMENTAIRE : RESUME DU TABLEAU MATRICIEL 2016				
PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
<i>4. Développer la dimension parlementaire des travaux des institutions multilatérales</i>				
<i>4.1 Les parlements sont mieux informés des principales activités des Nations Unies et y participent davantage; ils sont mieux armés pour donner suite aux engagements pris par leur gouvernement à l'ONU et pour demander des comptes à leur gouvernement à ce sujet; les vues des parlementaires sont prises en compte dans les processus décisionnaires pertinents de l'ONU</i>				
4.1.1	Déclarations faites devant des organes de l'ONU, contributions parlementaires officielles aux rapports de l'ONU; résolutions de l'UIP distribuées aux organes compétents de l'ONU	777 300		Documents finaux de l'ONU, rapports du Secrétaire général, résolutions de l'UIP annoncées dans le Journal de l'ONU et distribuées aux réunions pertinentes de l'ONU, liste des participants (présence de parlementaires dans les délégations nationales aux grandes conférences de l'ONU)
4.1.2	Conception, lancement ou développement de projets communs avec le Bureau de l'UIP à New York		Nombre d'échanges sur des activités communes, évaluation des réunions par les participants	Rapports d'activité, listes des participants, analyse des formulaires d'évaluation des participants
4.1.3	Organisation d'une audition parlementaire et communication de ses résultats aux organes compétents de l'ONU Représentation des parlementaires dans les panels de l'ONU facilitée	(L'allocation de 2015 sera utilisée)	Niveau de la participation du côté des Nations Unies; qualité du rapport final jugé à la pertinence et à la profondeur des recommandations; nombre de parlementaires présents	Liste des participants, rapport de l'audition distribué comme document officiel de l'ONU, analyse des formulaires d'évaluation des participants
4.1.4	La Commission UIP des Affaires des Nations Unies traite de questions d'intérêt commun et ce qu'elle produit contribue à informer les débats aux Nations Unies; le Bureau de la Commission guide les travaux de l'UIP auprès des Nations Unies par des consultations et des activités régulières (notamment des missions sur le terrain ou d'autres activités opérationnelles)		Nombre de participants aux séances plénières; niveau de participation de l'ONU; pertinence des questions pour les parlements et l'ONU; correspondance directe et régulière avec les membres du Bureau et nombre d'échanges épistolaires avec eux; mission sur le terrain ou autre activité réalisée entre les sessions officielles de la Commission	Résumé des débats, courriels ou correspondance officielle, visites à New York ou sur le terrain

4.1.5	Echanges d'informations avec de hauts responsables de l'ONU sur les enjeux mondiaux lors des Assemblées et des réunions spécialisées de l'UIP et orientations données à ce sujet			Nombre de hauts responsables de l'ONU (hommes et femmes) participant aux réunions	Liste des participants aux Assemblées et aux réunions spécialisées de l'UIP, rapports des réunions de l'UIP
4.1.6	Les membres des Bureaux des quatre Commissions permanentes sont régulièrement informés des débats en cours aux Nations Unies; des séances d'information avec de hauts fonctionnaires de l'ONU et/ou des diplomates sont organisées à l'intention des membres des Bureaux de l'UIP, des rapporteurs ou d'autres parlementaires, selon les besoins			Plusieurs communications envoyées au Bureau de chaque Commission pendant l'année (16 au total); deux séances d'information sont organisées pour les membres du Bureau de l'une ou l'autre Commission ou des occasions leur sont données de participer à des groupes des Nations Unies	Courriels, notes explicatives ou autres rapports, liste des participants; ordres du jour des réunions, communiqués de presse
4.1.7	Adoption menée à bien d'une nouvelle résolution de l'Assemblée générale de l'ONU sur l'interaction entre l'ONU, les parlements et l'UIP			La résolution reconnaîtrait la contribution de la quatrième Conférence des Présidents de parlement. Elle consoliderait les acquis obtenus dans le cadre de la coopération ONU-UIP depuis des années	Nouvelle résolution de l'Assemblée générale de l'ONU
4.1.8	Adoption d'un nouvel accord de coopération			L'accord de coopération actualisé représente effectivement une valeur ajoutée par rapport à l'ancien	Projet d'accord de coopération
<i>4.2 Contrôle parlementaire effectif de l'OMC et des négociations internationales sur le commerce</i>					
4.2.1	Organisation, avec le Parlement européen, d'une session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC à Genève	45 000		Nombre de parlementaires, d'organisations internationales et de missions permanentes à Genève participant à la session; qualité et profondeur des débats	Echos reçus des parlements et des missions permanentes à Genève, document final, couverture médiatique, liste des participants
4.2.2	Accueil d'au moins une réunion du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC	15 000		Assistance nombreuse à la réunion; audition du Directeur général de l'OMC; débat de fond; décisions de poids	Document final, nombre de participants
4.2.3	Organisation d'une réunion parlementaire dans le cadre du Forum public annuel de l'OMC			Nombre de parlementaires présents, notamment d'autres régions que l'Europe; qualité et profondeur du débat	Rapport de la session, échos de l'OMC, liste des participants

PRODUITS		BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (MdV)
		Ordinaire	Volontaire		
<i>5. Soutien parlementaire accru aux objectifs de développement international</i>					
<i>5.1 Les parlements lancent des actions en faveur des ODD et contribuent à leur réalisation effective</i>			190 000		
5.1.1	Informar les parlements sur les ODD et promouvoir l'intégration des objectifs		172 800	Nombre d'activités régionales visant à promouvoir l'action parlementaire sur les ODD	Rapports d'activités, rapports sur le suivi dans les parlements
5.1.2	Renforcer les capacités des parlements au plan national pour leur permettre de contrôler efficacement la mise en œuvre des ODD, notamment par le contrôle de l'efficacité de la coopération pour le développement		166 300	Nombre des parlements soutenus, nombre d'outils conçus pour soutenir les parlements	Rapports d'activité, rapports de l'UIP, rapports sur le suivi dans les parlements
5.1.3	Faciliter les contributions parlementaires au contrôle et aux débats mondiaux sur la mise en œuvre des ODD		99 300	Contributions parlementaire fournies aux mécanismes mondiaux de contrôle des ODD; des débats parlementaires sont organisés lors des Assemblées de l'UIP; contribution parlementaire au FCD et au partenariat mondial pour une coopération efficace en matière de développement	Rapports d'activité, rapports de l'UIP, rapports sur le suivi dans les parlements
<i>5.2 Les parlements assurent une meilleure santé pour les femmes, les enfants, et les adolescents</i>					
5.2.1	Promouvoir l'obligation de rendre des comptes pour la santé maternelle, néonatale et infantile		91 800	Nombre d'activités menées aux niveaux national et régional pour que les engagements pris dans ce domaine soient tenus, notamment la Résolution 2012 de l'UIP, ainsi que les fonctions de contrôle et budgétaires des parlements; nombre d'auditions et de campagnes de sensibilisations visant à faire connaître les lois, comprendre les préoccupations des gens et lancer des initiatives politiques sur la santé maternelle, néonatale et infantile	Rapports d'activité, analyse des évaluations reçues des participants, rapports sur les actions de suivi des parlements

5.2.2	Favoriser les activités de sensibilisation et l'élaboration de politiques dans le domaine de la santé maternelle, néonatale et infantile		127 400	Nombre d'activités de renforcement des capacités pour permettre aux parlements de résoudre les principales difficultés juridique et programmatique entravant l'amélioration de la santé maternelle, néonatale et infantile dans leur pays; une étude sur l'impact de la législation sur l'un des aspects de la santé est élaborée; soutien à des rapports et documents sur les bonnes pratiques et les stratégies parlementaires en matière de santé maternelle, néonatale et infantile	Etablissement, publication et diffusion des documents produits
5.2.3	Apporter une composante parlementaire à la Stratégie mondiale sur la santé des femmes, des enfants et des adolescents (2015-2030)		32 400	Informers les parlementaires sur la Stratégie mondiale; apporter une contribution parlementaire au mécanisme de contrôle de la Stratégie mondiale; promouvoir la participation parlementaire aux principales manifestations mondiales sur la santé des femmes et des enfants	La contribution de l'UIP prise en compte dans les principaux rapports et processus
<i>5.3 Les parlementaires font preuve d'initiative et d'engagement pour soutenir l'éradication du sida à l'horizon 2030</i>					
5.3.1	Promouvoir les faits, instaurer un dialogue parlementaire et diffuser les meilleures pratiques		25 100	Les meilleurs documents d'information de l'UIP/ONUSIDA diffusés et promus; commenter les documents et textes législatifs ainsi que les politiques nationales relatives au VIH; le Groupe consultatif invite au dialogue fondé sur des faits	Rapports d'activité; analyse des évaluations reçues des participants, rapports sur les actions de suivi, engagement des parlements des principaux pays touchés
5.3.2	Apporter des contributions parlementaires visibles et stratégiques aux processus mondiaux de lutte contre le VIH		21 900	Apporter une contribution parlementaire aux préparatifs et au document final de la SSAGNU sur le sida; obtenir un engagement fort des parlementaires à la 21 ^{ème} Conférence internationale sur le sida à Durban	Livraison et publication, rapports d'activité; contribution à l'agenda principal
5.3.3	Renforcement de l'action parlementaire aux niveaux national et régional		108 000		
<i>5.4 Les parlements intègrent le changement climatique et la réduction du risque de catastrophe (RRC) dans les budgets et les lois nationaux</i>					
5.4.1	Informers les parlements des résultats de l'accord universel sur le climat		(20 000 à partir des réserves de compensation carbone)	Bonne participation à la réunion; débat approfondi	Rapport sur la session et liste des participants
5.4.2	Informers les parlements sur les résultats de la Conférence mondiale de Sendai sur la RRC		19 400	Une manifestation conjointe avec l'ONU	Rapport sur la session et liste des participants

PRODUITS		BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (MdV)
		Ordinaire	Volontaire		
6. Mieux contribuer à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits					
6.1 Les parlements sont mieux à même d'œuvrer pour la réconciliation dans les situations d'après-conflit					
6.1.1	Le Parlement participe davantage à la prévention des conflits et aux processus de réconciliation nationale		27 000	Nombre de parlementaires, hommes et femmes, participant aux visites sur le terrain; nombre de citoyens, hommes et femmes, venus recevoir les visiteurs et mieux informés des travaux du Parlement	
6.1.2	Intermédiation et facilitation du dialogue entre le Parlement/l'Exécutif et/ou la majorité/l'opposition pour de meilleures décisions		13 500	Des parlementaires de sensibilités politiques différentes travaillent ensemble dans un esprit de tolérance; nombre de demandes reçues; degré de coopération entre la majorité et l'opposition; degré de coopération entre l'Exécutif et le Parlement	Echos dans les médias/rapports des instances d'observation, sondages d'opinion, documentation législative, rapports parlementaires sur l'exécution des plans d'action, rapports sur les débats ayant eu lieu au parlement, rapports internes et externes de l'UIP
6.1.3	Organisation d'activités destinées à établir ou à renforcer le cadre légal du Parlement		13 500	Adoption et mise en œuvre de dispositions constitutionnelles et légales s'appliquant au Parlement; nombre de parlementaires (des deux sexes) prenant part aux activités de renforcement des capacités	
6.2 La diplomatie parlementaire sert à favoriser la prévention et le règlement des conflits					
6.2.1	Organisation de missions sur le terrain et d'activités de suivi pour faciliter le dialogue entre les parties au conflit	40 000		De hauts responsables des deux parties au conflit reçoivent la mission de l'UIP; expression de la volonté politique de poursuivre le dialogue; nombre d'hôtes des deux sexes participant à la visite; activités de suivi après la mission; débats au parlement	Echos dans les médias/rapports des instances d'observation, réunions de suivi, documentation législative, rapports parlementaires sur l'exécution des plans d'action; rapports internes et externes de l'UIP; rapports sur les débats ayant eu lieu au parlement
6.3 Les parlements sont mieux à même de contribuer à l'exécution des engagements internationaux sur le contrôle des armes					
6.3.1	Organisation d'une manifestation spéciale, consacrée à la sensibilisation et à la mobilisation d'une action parlementaire			Une manifestation conjointe avec les partenaires de l'ONU	Rapport sur la session, liste des participants

UNION INTERPARLEMENTAIRE : RESUME DU TABLEAU MATRICIEL 2016					
PRODUITS		BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (MdV)
		Ordinaire	Volontaire		
7. Devenir une organisation universelle et renforcer l'interaction avec les Membres		1 782 800			
7.1 L'UIP se rapproche de son objectif d'universalité					
7.1.1	Extension des contacts avec les parlements non membres notamment le Congrès américain et les parlements des Caraïbes et du Pacifique sud	20 000		Nombre d'échanges; réunions régionales; nombre de participants aux réunions organisées à Washington, dans les Caraïbes et/ou le Pacifique sud	Services d'expédition du courrier de l'UIP, listes des participants, correspondance de suivi
7.1.2	Augmentation du nombre de Membres			Nombre de demandes d'affiliation ou de réaffiliation; nombre de nouveaux Membres	Demandes déposées; liste des participants aux Assemblées de l'UIP
7.2 Les Membres tirent un plus grand profit de leur participation aux Assemblées et activités de l'UIP					
7.2.1	Deux Assemblées réussies en 2016	1 353 600 [1 ^{ère} Assemblée : 791 600 2 ^{ème} Assemblée: 562 000]		Niveau de participation; nombre d'interventions faites pendant l'Assemblée; documents finaux de bonne tenue et d'actualité	Liste des participants, comptes rendus analytiques Textes des résolutions; informations communiquées par les Membres
7.2.2	Les délégations comptent des membres des commissions parlementaires compétentes pour traiter des questions à l'ordre du jour de l'Assemblée			Composition des délégations; nombre d'interventions dans les délibérations de l'Assemblée	Liste des participants
7.2.3	Le document final des conférences de l'UIP est pragmatique; les suites données aux résolutions de l'UIP sont mesurables			Les documents finaux adoptés par l'UIP rendent bien compte des sujets abordés; suivi et mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée; rapports sur les initiatives de suivi	Résolutions de l'UIP, actions de suivi rapportées par les Membres
7.2.4	Les contributions aux débats témoignent d'une plus grande sensibilité des parlementaires au genre			Documents finaux plus sensibles au genre; apport de la Réunion des femmes parlementaires	Documents finaux

7.3 L'UIP parvient à une cohérence et à une efficacité plus grandes dans la coopération parlementaire mondiale					
7.3.1	Suivi efficace de la quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement			Coopération plus forte entre les parlements et l'UIP, notamment sur la mise en œuvre des ODD	Nombre d'initiatives conjointes sur la réalisation des ODD Nombre d'échanges avec des responsables parlementaires
7.3.2	Coopération renforcée entre l'UIP et les autres organisations parlementaires			Nombre d'organisations parlementaires régionales et autres assistant aux réunions de l'UIP; nombre d'organismes parlementaires se servant dans leur travail de résolutions et de rapports de l'UIP; nombre de manifestations conjointes organisées	Liste des participants, rapport de la réunion conjointe organisée avec des organisations parlementaires régionales et autres pendant une Assemblée de l'UIP
7.3.3	Les groupes géopolitiques participent davantage à l'établissement des grandes orientations de l'UIP			Nombre de réunions des groupes géopolitiques organisées Ventilation par sexe et âge des candidats proposés par les groupes géopolitiques Dialogue régulier et coopération en dehors des Assemblées	Calendrier des réunions des groupes géopolitiques Candidatures aux Commissions permanentes et à d'autres organes de l'UIP Participation de parlementaires à des activités de l'UIP en dehors des Assemblées
7.4 L'UIP met en œuvre des réformes structurelles; les Membres sont plus nombreux à mieux donner suite et effet à ses résolutions					
7.4.1	Les résolutions de l'Assemblée sont plus condensées et plus pragmatiques			Nombre de parlements Membres qui reprennent les résolutions de l'Assemblée au niveau national	Rapports annuels, résolutions adoptées
7.4.2	Travail plus efficace et plus visible accompli par les Bureaux des Commissions permanentes	40 000		Nombre de réunions; assiduité des membres des Bureaux; organisation de missions sur le terrain; réunions avec les rapporteurs pour préparer le travail des Commissions	Décisions et recommandations émanant des Bureaux et soumises aux Commissions
7.4.3	Les Membres participent aux travaux de l'UIP, de l'Assemblée et des Commissions permanentes en étant mieux préparés	5 000		Séminaire annuel d'information sur l'UIP; nombre de participants au séminaire	Liste des participants, programme de travail
7.4.4	Meilleure coordination entre les Commissions permanentes et les groupes géopolitiques			Séance technique conjointe des Présidents des groupes géopolitiques et des Présidents de Commissions permanentes au début de chaque Assemblée	Décisions et recommandations émanant de la session conjointe
7.4.5	Etablissement et exécution de programmes de travail plus complets par les quatre Commissions permanentes			Au cours de séances techniques, les Commissions permanentes passent en revue les activités, procèdent à des échanges sur les bonnes pratiques et évaluent les initiatives de suivi prises par les Membres	Plans de travail repris par les Commissions permanentes; informations provenant des Membres sur les suites données aux résolutions
7.4.6	Examen par la Commission permanente de la suite donnée à la résolution			Nombre de réunions d'examen	Rapports des Commissions permanentes

7.4.7	Bon fonctionnement et meilleure homogénéité du Forum des jeunes parlementaires			Deux réunions annuelles du Forum; nombre de jeunes parlementaires assistant aux Assemblées de l'UIP et occupant des postes à l'UIP	Rapports du Forum, textes soumis à d'autres organes de l'UIP, liste des participants
<i>7.5 Les Membres sont plus nombreux à améliorer la manière dont ils assurent le suivi et la mise en œuvre des résolutions de l'UIP</i>					
7.5.1	Les Membres améliorent la qualité de leurs rapports			Nombre des rapports annuels reçus; nombre des recommandations auxquelles les Membres donnent une suite	Statistiques, rapports annuels
7.5.2	Examen régulier par les Commissions permanentes de la mise en œuvre des résolutions de l'UIP			Réunions des Commissions permanentes consacrées à l'examen de la mise en œuvre Participation active des Membres	Rapports des Commissions permanentes Nombre des contributions des Membres

UNION INTERPARLEMENTAIRE : RESUME DU TABLEAU MATRICIEL 2016					
PRODUITS		BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (MdV)
		Ordinaire	Volontaire		
8. Mettre en valeur l'UIP		823 900			
8.1 Le site Internet de l'UIP est un outil moderne et dynamique qui informe sur les parlements et la démocratie et aide à positionner l'UIP					
8.1.1	Rationalisation de la gestion des données en ligne sur les activités et les Membres de l'UIP	Budget d'équipement		Gestion centralisée des données de l'UIP aux fins de leur utilisation sur le site Internet de l'UIP	www.ipu.org/web
8.1.2	Mise en place du système de gestion du contenu du site Internet	Budget d'équipement		Contenu du site Internet géré par le nouveau système de gestion du contenu	www.cms.ipu.org
8.1.3	Définition d'une présentation graphique y compris pour les couleurs, les images et la disposition	Budget d'équipement		Achèvement de la conception graphique du nouveau site Internet de l'UIP	www.ipu.org
8.1.4	Achèvement de la conception du nouveau contenu du site Internet	Budget d'équipement		Les nouveaux matériel et outils destinés à informer et à retenir les visiteurs du site sont prêts	www.ipu.org/web
8.1.5	Affinement de la programmation Internet	Budget d'équipement		Les nouveaux matériel et outils destinés à informer et à retenir les visiteurs du site sont prêts	www.ipu.org/web
8.1.6	Migration du contenu existant sur le nouveau site Internet	Budget d'équipement		Le nouveau site Internet fournit des informations complètes et historiques sur l'UIP	www.ipu.org
8.1.7	L'hébergement externe du nouveau site ipu.org est mis en place	10 000		Hébergement externe solide et fiable pour tous les services en ligne de l'UIP avec un temps de disponibilité de 99,9 %	La qualité est sensible pour les utilisateurs; contrôle du temps de disponibilité avec le service "pingdom.com"
8.1.8	Les services administratifs du nouveau site ipu.org sont organisés de manière à assurer un fonctionnement continu du site Internet	24 900		Soutien technique, rustines de sécurité et mises à jour, bon fonctionnement du site ipu.org, expériences et échos des utilisateurs	Contrôles d'état automatisés Drupal, contrat avec une société extérieure assurant les services techniques
8.1.9	Le site ipu.org est amélioré par un site additionnel et un développement	15 000		Améliorations apportées au nouveau site ipu.org et aux bases de données suite au lancement et au retour d'information des utilisateurs	www.ipu.org
8.1.10	Mise en œuvre de la formation sur le nouveau système de gestion du contenu	5 000		Les services administratifs de l'UIP sont en mesure de gérer le nouveau SGC et suggèrent des améliorations	Rapports sur les enseignements obtenus suite à la conférence y afférente

<i>8.2 L'UIP crée des produits d'information utiles et faciles d'emploi</i>					
8.2.1	Des e-bulletins mensuels sur l'UIP et ses activités paraissent en anglais, en français et en espagnol	10 000		Nombre d'e-bulletins et d'articles rassemblés dans ces bulletins, publiés dans les trois langues	Division de la communication de l'UIP, mailpro, www.ipu.org
8.2.2	Les Membres et d'autres publics cibles sont informés des activités et des finances de l'UIP en 2015	20 000		Rapport annuel 2015 produit en anglais, en français et en espagnol	www.ipu.org , publications de l'UIP
8.2.3	Documentation audiovisuelle sur les activités de l'UIP	5 000		Des vidéos sont fournies aux télédiffuseurs et mises à disposition des outils collectifs de l'UIP	www.ipu.org et communications de l'UIP
8.2.4	L'usage de photos appropriées rend dynamiques et attractifs le site Internet et les publications de l'UIP	15 000		Contenu du site Internet et des publications de l'UIP illustré par des images appropriées	www.ipu.org et publications de l'UIP
8.2.5	Une plus grande visibilité de l'UIP et une meilleure reconnaissance du nom grâce à la mise en œuvre de l'identité visuelle et à l'utilisation des supports de communication de l'Organisation	8 000		Nombre de bannières, affiches enroulables, drapeaux, casquettes, t-shirts, dossiers de presse, etc., de l'UIP imprimés	Siège de l'UIP, réunions de l'UIP
<i>8.3 L'UIP recentre sa politique de communication sur les grands médias mondiaux et une diffusion ciblée</i>					
8.3.1	La connaissance et la visibilité de l'UIP dans les médias hispanophones et arabophones augmentent	10 000		Nombre d'articles produits et distribués aux médias hispanophones et arabophones dans le monde	Communications de l'UIP, mailpro, veille médiatique en ligne
8.3.2	La diffusion du matériel de communication entraîne un élargissement des contacts avec les médias et d'autres partenaires	5 000		Les listes de diffusion par courrier électronique augmentent/un plus grand nombre de gens ont connaissance de l'UIP et sont informés sur l'Organisation par le biais de ses produits de communication	Mailpro; médias sociaux
8.3.4	La veille médiatique permet de juger du succès des efforts de communication	6 000		L'UIP est mentionnée dans les médias à travers le monde	Veille médiatique en ligne
8.3.5	La communication avec les médias porte en priorité sur des sujets et des événements d'importance stratégique	10 000		Visibilité de l'UIP dans les médias nationaux et internationaux	Veille médiatique, séances d'information et interviews pour les médias, communiqués de presse

UNION INTERPARLEMENTAIRE : RESUME DU TABLEAU MATRICIEL 2016					
PRODUITS		BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (MdV)
		Ordinaire	Volontaire		
9. Améliorer la gestion des activités, la gouvernance et le contrôle internes		778 100			
9.1 L'UIP renforce sa gouvernance et son contrôle internes					
9.1.1	Un Comité exécutif performant	28 600		Le Comité exécutif s'acquitte de ses fonctions pendant ses deux sessions ordinaires en 2016; amélioration de la mémoire institutionnelle	Comptes rendus du Comité exécutif et résultats de l'Assemblée, documentation
9.1.2	Un Sous-Comité des finances performant	22 000		Deux réunions du Sous-Comité d'ici octobre 2016 plus quatre téléconférences en 2016; communications et rapports au Sous-Comité	Comptes rendus du Comité exécutif et résultats de l'Assemblée, rapports au/du Sous-Comité
9.1.3	L'UIP dotée d'une stratégie de mobilisation des ressources			De nouvelles perspectives de financement sont recensées et mises à profit	Volume de fonds reçus de sources extérieures
9.2 L'UIP modernise ses systèmes et méthodes de gestion et applique une gestion axée sur les résultats					
9.2.1	Tableau matriciel de l'UIP pour 2015			Le tableau matriciel est observé tout au long de l'année 2016; examen intermédiaire d'ici août 2016	Tableau matriciel révisé, processus de révision documenté
9.2.2	Systèmes efficaces d'établissement du budget et de présentation des informations financières	10 000		Nouveaux rapports financiers disponibles pour tous les cadres du Secrétariat; accès à distance pour le personnel des finances; le Bureau de NY est relié directement aux systèmes financiers	Vérification extérieure des comptes, satisfaction des utilisateurs
9.2.3	Application du système d'évaluation du personnel			Tous les collaborateurs auront été évalués d'ici décembre 2016; pourcentage du personnel évalué : 100 %	Evaluations documentées et signées, rapports d'évaluation des prestations
9.2.4	Formation ciblée du personnel			Tous les collaborateurs ont communiqué leurs besoins de formation d'ici juin 2016 Pourcentage des formations dispensées par rapport à l'objectif d'ici décembre 2016	Documentation, rapports d'évaluation des prestations
9.3 L'UIP intègre systématiquement la parité hommes/femmes dans toute l'Organisation					
9.3.1	Lignes directrices sur l'intégration de la dimension du genre	5 000		Les Lignes directrices sont appliquées en 2016	Documentation, résultats Rapports de formation
9.4 L'UIP adopte, dans ses travaux, une démarche fondée sur les droits					
9.4.1	Lignes directrices pour une démarche fondée sur les droits	5 000		Les Lignes directrices sont appliquées en 2016	Documentation